



MISE À JOUR ÉCONOMIQUE ET FINANCIÈRE DE MARS 2020

# Plan d'action de l'Ontario 2020

---

## CONTRE LA COVID-19

L'honorable  
**Rod Phillips**  
Ministre des Finances  
25 MARS 2020

Pour de plus amples renseignements au sujet de la *Mise à jour économique et financière de mars 2020, Plan d'action de l'Ontario 2020 contre la COVID-19*, appeler au :

Demandes en français et en anglais : 1 800 337-7222  
Télémprimeur (ATS) : 1 800 263-7776

Pour obtenir la version électronique du document, visiter le site Web du ministère à [www.ontario.ca/misejourmars](http://www.ontario.ca/misejourmars)

© Imprimeur de la Reine pour l'Ontario, 2020

ISBN 978-1-4868-4374-9 (IMPRIMÉ)

ISBN 978-1-4868-4375-6 (HTML)

ISBN 978-1-4868-4376-3 (PDF)

This document is available in English under the title:

*March 2020 Economic and Fiscal Update, Ontario's Action Plan 2020:*

*Responding to COVID-19*

La province prend des mesures d'intervention face à l'éclosion de la COVID-19 et veille à ce que les ressources nécessaires soient en place pour protéger la santé de la population et l'économie de l'Ontario.

Sous la direction du premier ministre Doug Ford, le gouvernement maintiendra une collaboration avec ses partenaires pour soutenir et rassurer les entreprises et les familles canadiennes.

Au cours des semaines et des mois à venir, la province aura de nombreux défis à relever, mais le gouvernement continuera à agir de manière déterminée pour protéger la population de l'Ontario. La *Mise à jour économique et financière de mars 2020* expose les mesures que prend le gouvernement pour faire face à l'incertitude actuelle, en augmentant les ressources pour notre système de santé et en soutenant les personnes et les emplois. Elle procure aussi une garantie aux hôpitaux, aux écoles, aux municipalités et aux autres partenaires pour l'année à venir.

En conclusion, je tiens à exprimer ma gratitude aux travailleuses et aux travailleurs qui veillent à notre sécurité dans le contexte de cette pandémie mondiale de la COVID-19, y compris les professionnels de la santé de première ligne et les nombreux employés d'autres secteurs d'activité qui sont en poste jour et nuit durant cette période difficile, notamment le personnel d'entretien qui nettoie nos installations pour assurer notre sécurité. Je sais que les Ontariennes et Ontariens se joignent à moi pour leur dire « merci ».

L'Ontario et le Canada sont plus forts lorsqu'ils travaillent de concert. La population de l'Ontario continue à faire preuve de résilience, de coopération et de compassion. En s'entraînant au cours de cette période difficile, elle peut être assurée que le gouvernement est là pour elle.

Original signé par

L'honorable Rod Phillips  
Ministre des Finances



# **Avant-propos**



## Introduction

La pandémie mondiale du nouveau coronavirus (COVID-19) a une grande incidence sur les personnes, les familles et les entreprises de notre province et de partout dans le monde.

Par-dessus tout, mes pensées accompagnent les personnes atteintes de la COVID-19 ou dont la famille est touchée directement.

En plus d'avoir des impacts sur le plan de la santé, la COVID-19 affecte notre économie. Les marchés sont instables. Les entrepreneurs sont inquiets. Les employés sont anxieux. Et les familles souffrent.

Dès le départ, le message du premier ministre Ford et de notre gouvernement a été très clair : nous nous assurerons que les ressources nécessaires sont en place pour protéger la santé de la population et l'économie de la province. De concert avec nos partenaires et les autres paliers de gouvernement, c'est exactement ce que nous entendons faire.

Cette mise à jour économique et financière comporte des perspectives prudentes pour une année fondées sur les projections économiques actuelles. Elle procure aussi une garantie aux hôpitaux, aux écoles, aux municipalités et aux autres partenaires pour l'année à venir. Et surtout, elle englobe des ressources supplémentaires pour notre système de santé et un soutien direct pour la population et les emplois.

Nous faisons toujours face à une situation qui évolue de jour en jour. Au cours des dernières semaines, les perspectives économiques qui auraient normalement servi à l'élaboration du budget de l'Ontario ont beaucoup changé.

En tant que ministre des Finances de l'Ontario, il est important que je dépose un plan financier pour la province qui est fondé sur les renseignements les plus à jour possible. Présenter cette mise à jour au lieu d'un budget intégral est la chose responsable à faire. J'entends déposer un budget pluriannuel à l'Assemblée législative le 15 novembre au plus tard. D'ici là, nous continuerons à faire preuve de transparence en présentant régulièrement des mises à jour financières au fur et à mesure que la situation évoluera. La population de l'Ontario obtiendra ainsi les renseignements les plus à jour qui sont disponibles.

Les Ontariennes et Ontariens peuvent être assurés que leur gouvernement provincial prend des mesures vigoureuses pour relever les défis à venir. Cette mise à jour fera en sorte que notre système de santé dispose des ressources nécessaires pour faire face à la COVID-19, que la population soit soutenue tandis qu'elle compose avec les répercussions d'une pandémie mondiale, et que des mesures soient prises afin de protéger les emplois et d'assurer une croissance économique à long terme.

Les répercussions de la COVID-19 nous rappellent que l'Ontario fait partie d'une économie mondiale intégrée. Bien que nous ne soyons pas à l'abri des menaces extérieures, nous pouvons contrôler la manière d'y faire face, en tant que gouvernement et en tant que citoyens.

## Avant-propos

Pour ce qui est du gouvernement, nous avons toujours affirmé que l'Ontario devait retrouver de solides assises financières. Des événements comme ceux dont nous avons été témoins ces dernières semaines mettent en lumière les raisons pour lesquelles cela est important. La province se doit d'être un intendant responsable des finances publiques afin de pouvoir prendre toute mesure requise pour la protection de la population dans des situations d'urgence.

Grâce aux mesures que nous avons prises depuis notre entrée en fonction, nous sommes dans une bonne position pour faire face à la COVID-19, puisque nous avons la marge de manœuvre nécessaire pour agir promptement et efficacement.

J'ai confiance que notre population est dans une bonne position, elle aussi. Qu'on pense à la personne qui s'enquiert d'un voisin vulnérable ou encore aux médecins, au personnel infirmier, aux responsables de la santé publique et aux autres travailleurs de la santé qui se dévouent jour et nuit pour assurer notre protection, nombreux sont les exemples de gestes posés par bonté et avec décence au cours des dernières semaines. Ce qu'il y a peut-être de plus important à faire en ces temps difficiles, c'est de continuer à agir de façon responsable et de s'entraider.

J'avais confiance en l'Ontario avant la COVID-19 et je demeure confiant aujourd'hui. En agissant de façon vigoureuse et de concert avec ses partenaires, l'Ontario relèvera les défis qui se présenteront.

Original signé par

L'honorable Rod Phillips  
Ministre des Finances

## Mise à jour économique et financière

La province prévoit un déficit de 9,2 milliards de dollars en 2019-2020, ce qui représente une amélioration de 1,1 milliard de dollars par rapport au budget de 2019. En raison des mesures prises pour faire face à l'élosion de la COVID-19, le gouvernement prévoit un déficit de 20,5 milliards de dollars en 2020-2021.

### Plan financier de l'Ontario — Détails (en milliards de dollars)

	Chiffres réels 2018-2019	Chiffres provisoires <sup>1</sup> 2019-2020	Plan 2020-2021
<b>Revenus</b>			
Impôt sur le revenu des particuliers	35,4	37,6	37,3
Taxe de vente	27,8	29,1	29,1
Impôt sur le revenu des sociétés	16,6	15,4	15,2
Contribution-santé de l'Ontario	3,8	4,1	4,1
Impôts fonciers prélevés aux fins scolaires	6,2	6,2	6,3
Tous les autres impôts et taxes	15,7	16,2	16,3
<b>Total des revenus fiscaux</b>	<b>105,5</b>	<b>108,7</b>	<b>108,2</b>
Gouvernement du Canada	25,1	25,4	26,3
Revenus tirés des entreprises publiques	5,5	5,7	4,1
Autres revenus non fiscaux	17,6	16,9	17,6
<b>Total des revenus</b>	<b>153,7</b>	<b>156,7</b>	<b>156,3</b>
<b>Programmes</b>			
Secteur de la santé	61,9	64,4	67,8
Secteur de l'éducation <sup>2</sup>	28,7	29,8	30,3
Secteur de l'éducation postsecondaire	11,2	10,4	10,7
Secteur des services de garde d'enfants et des services sociaux	16,8	17,4	17,7
Secteur de la justice	4,5	4,6	4,5
Autres programmes	25,6	26,6	30,1
<b>Total des programmes</b>	<b>148,8</b>	<b>153,1</b>	<b>161,1</b>
Intérêt sur la dette	12,4	12,6	13,2
<b>Total des charges</b>	<b>161,1</b>	<b>165,7</b>	<b>174,3</b>
<b>Excédent/(Déficit) avant la réserve</b>	<b>(7,4)</b>	<b>(9,0)</b>	<b>(18,0)</b>
Réserve	—	0,2	2,5
<b>Excédent/(Déficit)</b>	<b>(7,4)</b>	<b>(9,2)</b>	<b>(20,5)</b>
Dette nette en pourcentage du PIB	39,5 %	39,9 %	41,7 %

<sup>1</sup> Les chiffres provisoires représentent les projections de la *Mise à jour économique et financière de mars 2020* pour 2019-2020.

<sup>2</sup> Exclut le Régime de retraite des enseignantes et des enseignants de l'Ontario, qui est inclus sous Autres programmes.

*Nota :* Les totaux peuvent ne pas correspondre à la somme des chiffres, qui ont été arrondis.

## Avant-propos

L'écllosion de COVID-19 a eu des répercussions négatives sur les perspectives de croissance économique à court terme de l'Ontario et à l'échelle mondiale. Comme il est difficile de quantifier les incertitudes liées à la COVID-19, les projections de revenus ont été rajustées en se fondant sur l'expérience des périodes ayant connu un ralentissement soudain de l'activité économique.

Par conséquent, les prévisions de revenus devraient être de 156,3 milliards de dollars en 2020-2021, ce qui représente une baisse de 0,5 milliard de dollars par rapport aux estimations provisoires de 2019-2020.

En dépit de la situation financière difficile, le gouvernement demeure résolu à investir dans les priorités des Ontariennes et des Ontariens. En plus des ressources immédiates déployées pour faire face à la COVID-19, le gouvernement fait des investissements supplémentaires dans des programmes et des services cruciaux. En 2020-2021, les charges de programmes devraient être de 161,1 milliards de dollars, ce qui représente une augmentation de 8,0 milliards de dollars par rapport aux estimations provisoires de 2019-2020.

# Table des matières

## Avant-propos

Introduction .....	vii
Mise à jour économique et financière .....	ix

## Chapitre 1 : Mise à jour économique

Introduction .....	3
Résultats économiques récents .....	4
Évolution de l'économie mondiale.....	5
Hypothèses de planification économique.....	13
Risques .....	14
Sommaire des principaux indicateurs économiques .....	15
Présentation régulière des renseignements économiques .....	16

## Chapitre 2 : Mise à jour financière

Introduction .....	19
Plan financier de l'Ontario .....	20
Détail des revenus .....	21
Évolution des revenus en 2019-2020 .....	21
Perspectives de revenus pour 2020-2021 .....	23
Variations depuis la publication du budget de 2019.....	25
Risques pour les perspectives de revenus.....	26
Détail des charges .....	27
Perspectives de charges.....	27
Passifs éventuels .....	31
Prudence financière.....	31
Transparence accrue de la communication de l'information financière .....	32
Détails des finances de l'Ontario.....	34

## Table des matières

### **Chapitre 3 : Emprunts et gestion de la dette**

Introduction .....	45
Emprunts à long terme sur les marchés publics .....	45
Programme des obligations vertes .....	47
Coût de la dette .....	48
Assurer des niveaux de liquidités adéquats .....	51
Tableaux financiers consolidés .....	52

### **Annexe : Les mesures fiscales en détail**

Aperçu .....	55
Doubler temporairement l'exonération au titre de l'impôt-santé des employeurs.....	55
Fournir un allégement au titre des intérêts et des pénalités au moment où les entreprises de l'Ontario en ont le plus besoin .....	57
Instaurer un crédit d'impôt pour l'investissement dans le développement régional .....	58
Reporter la mise à jour prévue de l'évaluation foncière .....	61
Sommaire des mesures.....	62

# Liste des tableaux

## Avant-propos

Plan financier de l'Ontario — Détails .....	ix
---	----

## Chapitre 1 : Mise à jour économique

Tableau 1.1	Mesures de relance annoncées ou mises en oeuvre.....	11
Tableau 1.2	L'économie de l'Ontario, 2018 à 2021.....	15
Tableau 1.3	Dates de publication des Comptes économiques de l'Ontario .....	16

## Chapitre 2 : Mise à jour financière

Tableau 2.1	Plan financier de l'Ontario .....	20
Tableau 2.2	Sommaire des variations des revenus en 2019-2020 depuis le budget de 2019 .....	21
Tableau 2.3	Sommaire des perspectives de revenus .....	23
Tableau 2.4	Certains risques et sensibilités – Économie et revenus .....	26
Tableau 2.5	Sommaire des variations des perspectives de charges depuis le budget de 2019 .....	27
Tableau 2.6	Incidence de la modification de la présentation de l'information financière de la province.....	33
Tableau 2.7	Revenus.....	34
Tableau 2.8	Total des charges .....	36
Tableau 2.9	Dépenses liées à l'infrastructure .....	39
Tableau 2.10	Certaines statistiques financières et économiques établies sur dix exercices .....	40

## Chapitre 3 : Emprunts et gestion de la dette

Tableau 3.1	Programme d'emprunt .....	45
Tableau 3.2	Dette nette et déficit accumulé .....	52

## Annexe : Les mesures fiscales en détail

Tableau A.1	Sommaire des mesures .....	62
-------------	----------------------------	----

## Liste des graphiques

### Chapitre 1 : Mise à jour économique

Graphique 1.1	Croissance de l'emploi en Ontario.....	4
Graphique 1.2	Ralentissement économique mondial généralisé en 2019 .....	5
Graphique 1.3	Ralentissement de l'activité manufacturière .....	6
Graphique 1.4	Baisse du prix du pétrole .....	7
Graphique 1.5	Chute des marchés boursiers .....	8
Graphique 1.6	Baisse du taux d'intérêt sur les obligations du gouvernement .....	9
Graphique 1.7	Baisse du dollar canadien.....	10

### Chapitre 2 : Mise à jour financière

Graphique 2.1	Incidence estimative de l'élosion de la COVID-19 sur les revenus .....	25
---------------	--	----

### Chapitre 3 : Emprunts et gestion de la dette

Graphique 3.1	Emprunts, 2019-2020 .....	46
Graphique 3.2	Emprunts en dollars canadiens et en devises .....	47
Graphique 3.3	Taux d'intérêt effectif (moyenne pondérée) sur la dette totale .....	48
Graphique 3.4	Taux créditeurs annuels moyens de l'Ontario .....	49
Graphique 3.5	Échéance moyenne pondérée des emprunts.....	50
Graphique 3.6	Moyenne des niveaux de liquidités non affectées .....	51

### Annexe : Les mesures fiscales en détail

Graphique A.1	Exemples d'allégement fiscal accordé par une hausse du plafond de l'exonération au titre de l'impôt-santé des employeurs (ISE) .....	56
Graphique A.2	Nord de l'Ontario : Régions admissibles au crédit d'impôt pour l'investissement dans le développement régional .....	60
Graphique A.3	Sud de l'Ontario : Régions admissibles au crédit d'impôt pour l'investissement dans le développement régional .....	60

**Chapitre 1**

# **Mise à jour économique**



## Introduction

Avant l'éclosion du nouveau coronavirus (la COVID-19), l'économie de l'Ontario progressait à un rythme modéré. Grâce à des assises économiques solides et aux mesures énergiques prises par le gouvernement pour réduire les coûts des entreprises et le fardeau réglementaire, ainsi que pour améliorer les compétences de la main-d'oeuvre, on estime que le produit intérieur brut (PIB) réel de l'Ontario a augmenté de 1,6 % en 2019. Cela en dépit d'un climat économique externe difficile, d'un ralentissement répandu mondialement et de perturbations importantes du commerce international.

En 2019, la province a connu la plus forte augmentation du taux d'emploi depuis 2003. En effet, 210 200 nouveaux emplois en chiffres nets (+2,9 %) ont été créés. Tout comme en 2018, le taux de chômage de l'Ontario s'est maintenu à 5,6 % en 2019, ce qui représente le taux annuel le plus bas inscrit depuis la fin des années 1980. Depuis juin 2018, il s'est créé plus de 300 000 nouveaux emplois en chiffres nets en Ontario. La majorité de ces gains d'emploi correspondent à des postes à temps plein dans le secteur privé et des industries qui versent des salaires supérieurs à la moyenne.

L'éclosion et la propagation de la COVID-19 à l'échelle mondiale a eu des répercussions négatives sur l'économie mondiale, perturbé les marchés des capitaux et accru de manière significative l'incertitude économique à court terme. Si, de toute évidence, l'Ontario continuera d'être affecté par cette situation, la pleine étendue de cette incidence demeure incertaine.

---

« Il est déjà clair que la propagation du coronavirus a des conséquences sérieuses pour les familles canadiennes, et pour l'économie du pays. »

Banque du Canada  
*Communiqué de presse, 13 mars 2020*

---

Aux quatre coins du globe, les gouvernements et les banques centrales travaillent en concertation pour intervenir contre la COVID-19 et pour soutenir les populations, les familles, les entreprises et l'économie. Les ministres des pays membres du G7 surveillent étroitement les répercussions de la propagation de la COVID-19 et sont prêts à coopérer encore davantage pour instaurer rapidement des mesures efficaces. La province poursuit ses efforts concertés avec le gouvernement fédéral pour coordonner son intervention contre cette éclosion.

Les récentes projections des prévisionnistes du secteur privé indiquent des taux de croissance beaucoup plus lents que ceux auxquels on s'attendait il y a quelques semaines à peine. En outre, ces prévisionnistes signalent que l'incertitude et les risques liés à l'éclosion de la COVID-19 sont élevés, et ils reconnaissent l'importance des mesures coordonnées prises par le gouvernement pour soutenir l'économie. Aux fins de la planification, le ministère des Finances de l'Ontario fonde ses calculs sur l'hypothèse selon laquelle le PIB réel annuel de la province demeurera stable sur une base annuelle en 2020, et qu'il progressera de 2,0 % en 2021. Ces perspectives, qui restent soumises à un degré d'incertitude inhabituelle, supposent une amélioration de la croissance économique au deuxième semestre de 2020 et jusqu'en 2021.

## Résultats économiques récents

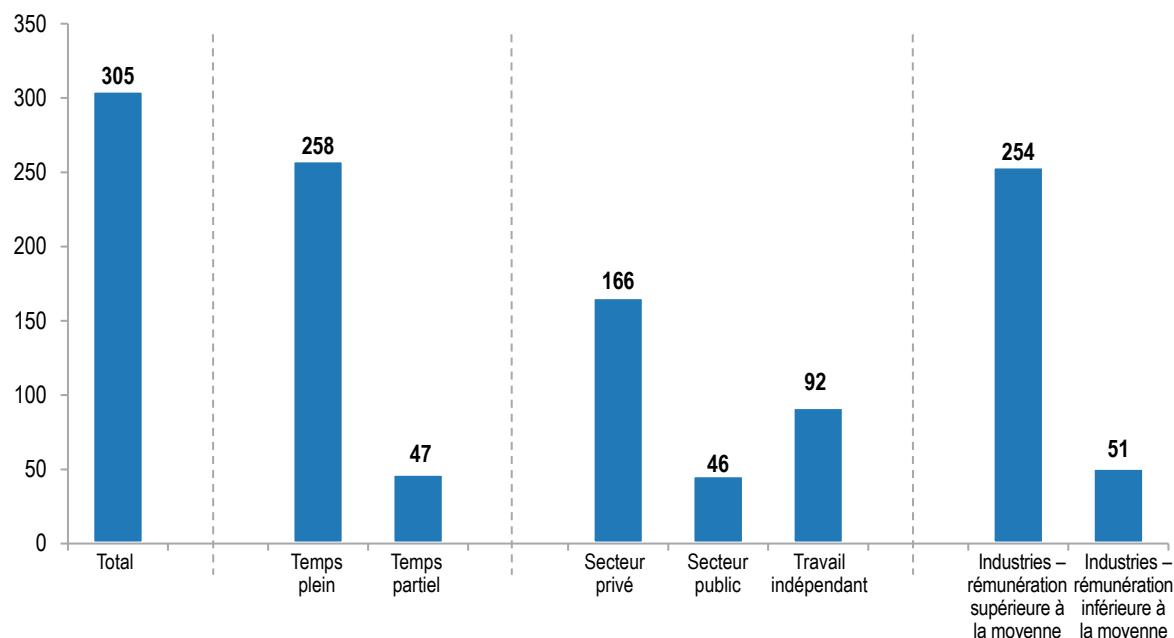
Bien que l'économie de l'Ontario ait souffert du récent ralentissement économique mondial lié à l'élosion de la COVID-19, elle a tiré parti d'assises économiques solides et de politiques gouvernementales favorables à sa croissance en 2019. Au troisième trimestre de 2019, le PIB réel de l'Ontario a progressé de 0,6 % suivant une avance de 0,8 % au trimestre précédent. On estime que le PIB réel a crû de 1,6 % en 2019, ce qui est supérieur à l'augmentation de 1,4 % prévue dans le budget de 2019.

En 2019, la province a connu la plus forte augmentation du taux d'emploi depuis 2003. En effet, 210 200 nouveaux emplois en chiffres nets ont été créés (+2,9 %), dépassant le taux national de croissance de l'emploi et celui de toutes les autres provinces. La croissance de la population active ayant suivi celle de l'emploi, le taux de chômage de l'Ontario s'est maintenu à 5,6 % en 2019, ce qui constitue le même taux qu'en 2018 et le taux annuel le plus bas enregistré depuis la fin des années 1980.

Depuis juin 2018, il s'est créé plus de 300 000 emplois en chiffres nets en Ontario et le taux de chômage a baissé. La majorité des gains d'emploi en Ontario depuis lors correspondent à des postes à temps plein dans le secteur privé et des industries qui versent des salaires supérieurs à la moyenne.

**Graphique 1.1**  
**Croissance de l'emploi en Ontario**

Variation de l'emploi, de juin 2018 à février 2020  
(en milliers)



*Note :* Les industries dont la rémunération est supérieure à la moyenne sont celles où le salaire horaire moyen est supérieur à celui de toutes les industries en 2019. Les totaux peuvent ne pas correspondre à la somme des chiffres, qui ont été arrondis.

Sources : Statistique Canada et ministère des Finances de l'Ontario.

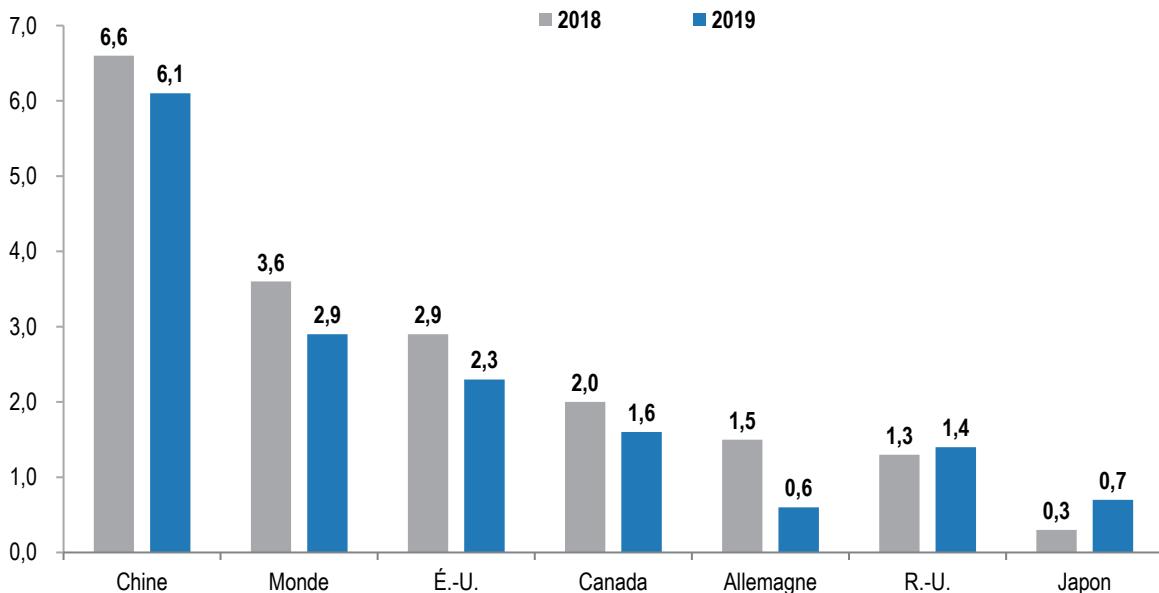
La création d'emplois et la croissance des salaires soutenues ont contribué à une augmentation de 5,5 % du revenu disponible des ménages depuis le milieu de 2018. Les mesures prises par le gouvernement ne sont pas étrangères à la hausse du revenu disponible, car elles procureront un allégement pour les familles et les particuliers totalisant 3,1 milliards de dollars en 2020. Par exemple, le gouvernement a éliminé la taxe sur le carbone issue du programme de plafonnement et d'échange, accordé un allégement fiscal aux travailleurs à faible revenu, réduit les frais de scolarité dans les collèges et universités et annulé des augmentations d'impôts, de taxes et de droits prévues.

## Évolution de l'économie mondiale

La croissance économique mondiale s'est affaiblie en 2019, la croissance du PIB réel ayant reculé pour s'établir à 2,9 % comparativement à 3,6 % en 2018. Les conflits de travail et l'incertitude géopolitique ont pesé sur les flux commerciaux, particulièrement sur les produits manufacturés. L'imposition de tarifs américains et chinois a perturbé les chaînes d'approvisionnement, ce qui a entraîné un ralentissement marqué de la croissance des exportations mondiales.

**Graphique 1.2**  
**Ralentissement économique mondial généralisé en 2019**

Croissance du PIB réel  
(en pourcentage)



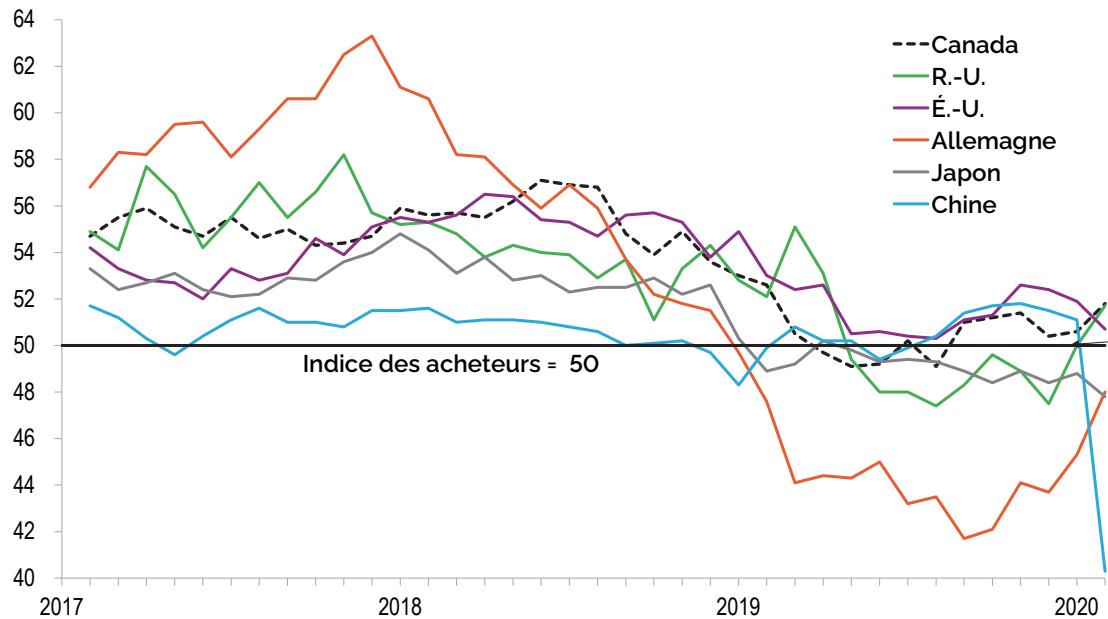
*Nota :* La croissance mondiale en 2019 est une estimation du Fonds monétaire international.

Sources : Fonds monétaire international, Bureau of Economic Analysis des États-Unis, bureau du conseil des ministres (Japon), Office allemand de statistique, Office for National Statistics (Royaume-Uni), bureau national des statistiques (Chine), Statistique Canada et ministère des Finances de l'Ontario.

Les soubresauts dans les chaînes d'approvisionnement et les échanges commerciaux ont eu de vastes conséquences sur l'activité manufacturière mondiale. Depuis l'éclosion de la COVID-19, les perturbations dans les chaînes d'approvisionnement et de production, conjuguées à l'incertitude accrue, ont contribué à intensifier les tendances à la baisse dans l'industrie manufacturière, comme en témoignent les données sur ces activités en Chine pour février 2020.

### Graphique 1.3 Ralentissement de l'activité manufacturière

Indice des acheteurs du secteur de la fabrication



Nota : L'indice des acheteurs est un indicateur de la conjoncture. Un chiffre supérieur à 50 indique une augmentation généralisée de l'activité commerciale comparativement au mois précédent, et un chiffre inférieur à 50, une diminution généralisée.

Sources : IHS Markit par l'entremise de Bloomberg.

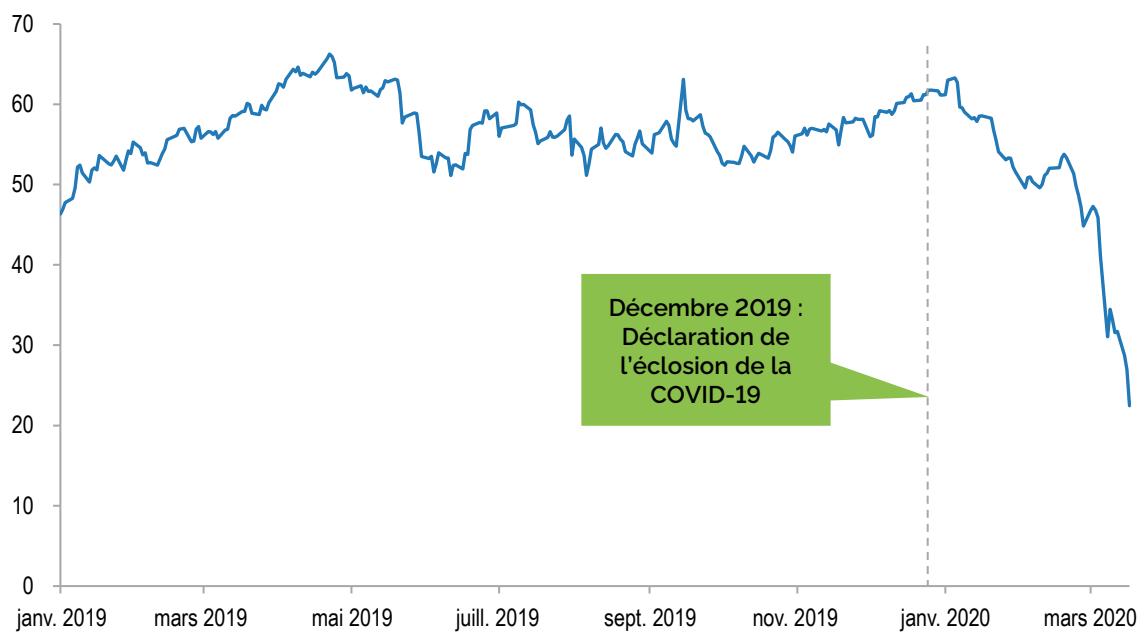
### L'éclosion de la COVID-19

L'éclosion de la COVID-19 a été signalée pour la première fois à la fin de l'année 2019 à Wuhan, capitale de la province chinoise du Hubei. Le 30 janvier 2020, l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) a déclaré l'état d'urgence mondiale, puis le 11 mars 2020, elle a annoncé une pandémie mondiale. Outre les incidences du virus sur la population, l'économie mondiale s'est affaiblie, l'incertitude s'est fortement accentuée et la volatilité sur les marchés des capitaux a monté en flèche.

Le fléchissement de l'activité économique a causé la contraction de la demande de pétrole. En mars, les pays membres de l'Organisation des pays producteurs de pétrole (OPEP) et d'autres pays producteurs de pétrole ne sont pas parvenus à s'entendre sur des compressions de production, et l'Arabie saoudite a pour sa part augmenté sa production. La faiblesse de la demande, conjuguée à une offre accrue, a entraîné la chute progressive du prix du pétrole brut West Texas Intermediate (WTI) entre la mi-février et la mi-mars. Le prix du pétrole Western Canadian Select est aussi tombé à son plus bas niveau historique. Ceci a des conséquences considérables sur l'économie canadienne, en particulier pour les provinces productrices de pétrole comme l'Alberta, la Saskatchewan et Terre-Neuve-et-Labrador. Le climat actuel fait planer une très grande incertitude sur les perspectives de demande, d'approvisionnement et de prix du pétrole.

#### Graphique 1.4 Baisse du prix du pétrole

Prix du pétrole brut West Texas Intermediate (WTI)  
(\$ US le baril)



*Nota :* Renseignements disponibles au 18 mars 2020.  
*Sources :* U.S. Energy Information Administration et Investing.com.

### ***Volatilité sur les marchés des capitaux***

La propagation de la COVID-19 a fait s'écrouler les principaux indices boursiers; elle a aussi eu une incidence sur les bénéfices escomptés des entreprises dans un vaste éventail de secteurs. Ainsi, tant l'indice S&P 500 que l'indice canadien S&P/TSX ont dégringolé depuis la fin du mois de février. Ce sont les secteurs de l'énergie et des services financiers qui ont été les plus durement touchés, mais aucun n'a été épargné. L'indice Volatility Index (VIX) de la Bourse d'options Chicago Board Options Exchange, un indicateur clé de la volatilité des marchés boursiers, a atteint, en mars, son plus haut niveau depuis 2008.

**Graphique 1.5**  
**Chute des marchés boursiers**



*Nota :* Renseignements disponibles au 18 mars 2020.

Sources : Indices S&P Dow Jones.

Inquiets des conséquences de la COVID-19 sur l'économie mondiale et de l'effondrement des valeurs boursières, les investisseurs se sont précipités vers les placements relativement sûrs comme les obligations gouvernementales, ce qui a exercé des pressions à la baisse sur les rendements de ces titres. Depuis le début de février, le taux des obligations à 10 ans des États-Unis et du Canada ont chuté, enregistrant des creux records à la mi-mars.

**Graphique 1.6**  
**Baisse du taux d'intérêt sur les obligations du gouvernement**



Nota : Renseignements disponibles au 18 mars 2020.  
Sources : Réserve fédérale et Banque du Canada.

## Chapitre 1 : Mise à jour économique

Les marchés de devises n'ont pas échappé aux contrecoups de l'incertitude économique accrue et des développements sur les marchés des capitaux à l'échelle mondiale. La demande de dollars américains s'est raffermie. Depuis l'apparition de la COVID-19 en Amérique du Nord, le dollar canadien s'est déprécié par rapport au dollar américain alors qu'il s'échangeait à près de 75 cents américains pendant la majeure partie de 2019.

**Graphique 1.7**  
**Baisse du dollar canadien**



*Nota:* Renseignements disponibles au 18 mars 2020.

Source : Banque du Canada.

### ***Interventions des banques centrales et des gouvernements***

Les gouvernements dans toutes les régions ont annoncé des enveloppes de milliards de dollars pour financer un vaste éventail de mesures visant à soutenir les entreprises et les ménages affectés par l'éclosion de la COVID-19. Les ministres des Finances et les banques centrales des pays membres du G7 surveillent étroitement les répercussions de la propagation de la COVID-19 et sont prêts à coopérer davantage pour instaurer rapidement des mesures efficaces.

**Tableau 1.1**  
**Mesures de relance annoncées ou mises en oeuvre**

	Soutien par l'entremise de politiques monétaires	Apport de liquidités et capacité de prêts accrus	Soutien aux entreprises	Soutien aux ménages	Dépenses de santé
Canada	✓	✓	✓	✓	✓
Australie	✓	✓	✓	✓	✓
Chine	✓	✓	✓	✓	✓
Allemagne	✓	✓	✓	✓	✓
Italie	✓	✓	✓	✓	✓
Japon	✓	✓	✓	✓	✓
Corée du Sud	✓	✓	✓	✓	✓
Royaume-Uni	✓	✓	✓	✓	✓
États-Unis	✓	✓	✓	✓	✓

Sources : Reuters et énoncés des gouvernements et des banques centrales.

En mars 2020, la Réserve fédérale américaine a réduit son taux directeur de 1,50 point de pourcentage pour le ramener à près de zéro. Elle a déclaré être prête à faire appel à tous les outils à sa disposition pour soutenir les ménages et les entreprises. Ainsi, elle a lancé un programme d'assouplissement monétaire de 700 milliards de dollars visant entre autres l'achat de bons et d'obligations du Trésor américain et de titres adossés à des créances hypothécaires.

Pour sa part, la Banque du Canada a abaissé son taux directeur de un point de pourcentage en réaction à la crise. Elle a aussi annoncé de nouvelles politiques, notamment du soutien financier pour les petites et moyennes entreprises. De son côté, le gouvernement du Canada, de concert avec les sociétés financières d'État, la Banque du Canada, le Bureau du surintendant des institutions financières et les prêteurs commerciaux, débloque plus de 500 milliards de dollars en crédit et en liquidités pour soutenir les particuliers et les entreprises.

## Chapitre 1 : Mise à jour économique

Le 11 mars 2020, le gouvernement canadien a annoncé un plan d'intervention contre le nouveau coronavirus en créant le Fonds de réponse à la COVID-19 doté de plus de un milliard de dollars. Ce plan comprend notamment des investissements pour limiter la propagation du virus au Canada, et parer aux répercussions économiques plus vastes qu'elle pourrait avoir sur les particuliers et les entreprises.

Le 13 mars 2020, le gouvernement canadien a annoncé des mesures de soutien additionnelles en établissant le programme de crédit aux entreprises, qui permettra à la Banque de développement du Canada et à Exportation et développement Canada de dégager plus de 10 milliards de dollars additionnels à l'intention des entreprises.

Le 18 mars 2020, le gouvernement fédéral a annoncé une autre série de mesures, portant le total de l'aide fournie à 82,4 milliards de dollars. Ceci comprend le report du versement des impôts des particuliers et des entreprises, représentant la somme de 55 milliards de dollars. En outre, il a instauré le Plan d'intervention économique du Canada à l'égard de la COVID-19 qui fournira jusqu'à 27 milliards de dollars en soutien direct aux entreprises et aux travailleurs canadiens. Ce plan comprend des mesures comme un soutien du revenu temporaire pour les travailleurs touchés par l'élosion, une subvention salariale temporaire pour les petits employeurs admissibles et un paiement ponctuel spécial par l'intermédiaire du crédit pour la taxe sur les produits et services et de l'Allocation canadienne pour enfants.

Dans le but de faire face à la COVID-19, le gouvernement de l'Ontario prend rapidement des dispositions vigoureuses faisant fond sur les mesures annoncées par le gouvernement fédéral dans le cadre d'une réponse concertée. Le gouvernement ontarien continuera d'instaurer des mesures au besoin, et il est résolu à travailler en concertation avec tous les ordres de gouvernement pour faire en sorte que les interventions soient rapides et efficaces.

## Hypothèses de planification économique

La situation économique dans laquelle le monde se trouve demeure des plus incertaines. L'éclosion de la COVID-19 a eu des conséquences négatives sur les économies mondiale, canadienne et ontarienne. La gravité des répercussions économiques dépendra de l'étendue et de la durée de l'épidémie. En collaboration avec les autorités publiques des autres territoires de compétence, la province a rapidement pris des mesures pour protéger la santé du public et soutenir les particuliers et les entreprises.

L'éclosion de la COVID-19 a eu une incidence considérable sur les perspectives de croissance économique à court terme; les prévisions ont par conséquent affiché une tendance à la baisse. Le ministère des Finances de l'Ontario présume que le PIB réel de l'Ontario demeurera stable sur une base annuelle en 2020, et qu'il progressera de 2,0 % en 2021. Ces perspectives, qui restent soumises à une incertitude inhabituelle, supposent une amélioration de la croissance économique au deuxième semestre de 2020 et jusqu'en 2021.

La croissance de l'emploi a enregistré de solides gains en 2019, mais on s'attend à ce qu'elle s'atténue pour atteindre une moyenne de 0,5 % en 2020. On prévoit une hausse de un point de pourcentage du taux de chômage, dont la moyenne annuelle devrait s'établir à 6,6 %. La croissance des salaires devrait aussi ralentir, la croissance de la rémunération versée aux employés passant de 4,1 % en 2019 à 2,7 % en 2020. Conjuguées au recul des revenus d'emploi, les mesures encourageant la population à éviter les sorties affaibliront probablement la croissance des dépenses de consommation des ménages, qui devrait passer de 3,6 % en 2019 à 2,4 % en 2020. Les bénéfices d'entreprises devraient diminuer de 2,4 % cette année et, dans les industries plus susceptibles d'être touchées par la propagation de la COVID-19, les reculs pourraient être plus marqués.

Éventuellement, les perturbations découlant de la COVID-19 se dissiperont. Grâce aux mesures énergiques et coordonnées des autorités, la croissance devrait reprendre du poil de la bête durant le deuxième semestre de 2020, ce qui restaurera la confiance des consommateurs, des entreprises et des investisseurs à l'aube de 2021. La demande refoulée de biens et services et l'amélioration des perspectives d'emploi réunies pousseraient encore davantage le mouvement et contribueraient à l'intensification des dépenses de consommation. Les faibles coûts d'emprunt et la croissance continue de la population serviront d'assises au marché du logement. On prévoit que la revente de logements augmentera en 2021. Cependant, la reprise tardera à venir dans d'autres secteurs, ce qui pourrait restreindre la portée du rebondissement de la croissance du PIB à court terme.

## Risques

L'économie de l'Ontario continue de faire face à un certain nombre de risques, qui sont largement attribuables à l'éclosion de la COVID-19. Les solides assises économiques et les mesures d'intervention coordonnées prises par le gouvernement contre la COVID-19 soutiendront la province en ces temps difficiles. Dans le contexte actuel d'extrême incertitude, il est ardu de prédire exactement le rendement des économies mondiale, nationale et provinciale.

Généralement, les brusques ralentissements économiques sont suivis de fortes reprises à mesure que la confiance est restaurée, que les activités perturbées reprennent et que les investisseurs et les ménages recommencent à dépenser. Ainsi, il est probable qu'on constate un essor économique marqué lorsque les répercussions de la COVID-19 se seront estompées.

Il demeurera toutefois des risques liés à la croissance à long terme, en sus des défis actuels comme la faible croissance de la population en âge de travailler. Par exemple, les niveaux d'endettement élevés ajoutés à la réduction de la richesse pourraient se traduire par des dépenses inférieures aux tendances à long terme.

## Sommaire des principaux indicateurs économiques

Le tableau 1.2 renferme les détails des résultats économiques récents et des hypothèses de planification économique du ministère des Finances de l'Ontario pour la période allant de 2020 à 2021. Ces données sont comparées à celles du document *Perspectives économiques et revue financière de l'Ontario 2019* et du budget de 2019.

**Tableau 1.2**

### L'économie de l'Ontario, 2018 à 2021

(variation en pourcentage)

#### Mise à jour économique et financière de mars 2020

	2018	2019e	2020p	2021p
Produit intérieur brut réel	2,2	1,6	0,0	2,0
Produit intérieur brut nominal	3,7	3,9	2,0	4,0
Emplois <sup>1</sup>	1,6	2,9	0,5	1,0
Taux de chômage <sup>1</sup> (%)	5,6	5,6	6,6	6,6
Rémunération des employés	5,5	4,1	2,7	4,3
Excédent net d'exploitation – sociétés	(0,9)	2,7	(2,4)	8,3
Consommation nominale des ménages	4,4	3,6	2,4	4,1

#### Perspectives économiques et revue financière de l'Ontario 2019

	2018	2019e	2020p	2021p
Produit intérieur brut réel	2,3	1,4	1,5	1,5
Produit intérieur brut nominal	3,5	3,4	3,3	3,3
Emplois <sup>1</sup>	1,6	2,6	1,2	1,0
Taux de chômage <sup>1</sup> (%)	5,6	5,6	5,5	5,5
Rémunération des employés	5,3	4,3	4,0	3,7
Excédent net d'exploitation – sociétés	(3,7)	0,6	0,6	2,7
Consommation nominale des ménages	4,8	3,8	3,8	3,7

#### Budget de l'Ontario de 2019

	2018	2019e	2020p	2021p
Produit intérieur brut réel	2,2	1,4	1,6	1,5
Produit intérieur brut nominal	3,4	3,4	3,4	3,2
Emplois <sup>1</sup>	1,6	1,3	1,0	1,0
Taux de chômage <sup>1</sup> (%)	5,6	5,5	5,5	5,5
Rémunération des employés	5,2	3,9	3,8	3,8
Excédent net d'exploitation – sociétés	(0,3)	3,1	2,7	1,6
Consommation nominale des ménages	4,7	3,6	3,4	3,6

e = estimation du ministère des Finances de l'Ontario.

p = projection de planification du ministère des Finances de l'Ontario.

<sup>1</sup> Chiffres réels de 2019.

Sources : Statistique Canada et ministère des Finances de l'Ontario.

## Présentation régulière des renseignements économiques

Aux termes de la Loi de 2019 sur la viabilité, la transparence et la responsabilité financières (LVTRF), les Comptes économiques trimestriels de l'Ontario seront publiés dans les 45 jours suivant la publication des Comptes nationaux des revenus et dépenses de Statistique Canada. Cette date butoir est comprise dans la Garantie de responsabilité du premier ministre et du ministre.

Les Comptes économiques de l'Ontario présentent une évaluation globale du rendement économique de la province. Les économistes du secteur privé s'en servent pour évaluer l'état actuel de l'économie de la province et comme assise pour mettre à jour leurs prévisions. Ce document constitue la pierre angulaire du plan financier de la province, car le gouvernement s'y fie pour établir ses prévisions en matière d'économie et de revenus.

Conformément à la Loi, les Comptes économiques trimestriels de l'Ontario seront publiés selon le calendrier ci-dessous :

Tableau 1.3

### Dates de publication des Comptes économiques de l'Ontario

Période de référence	Date de publication prévue des Comptes nationaux des revenus et dépenses de Statistique Canada	Date d'échéance correspondante pour la publication des Comptes économiques de l'Ontario
Quatrième trimestre (octobre-décembre) 2019	28 février 2020	Au plus tard le 14 avril 2020
Premier trimestre (janvier-mars) 2020	29 mai 2020	Au plus tard le 13 juillet 2020
Deuxième trimestre (avril-juin) 2020	28 août 2020	Au plus tard le 13 octobre 2020
Troisième trimestre (juillet-septembre) 2020	1 <sup>er</sup> décembre 2020	Au plus tard le 15 janvier 2021
Quatrième trimestre (octobre-décembre) 2020	2 mars 2021	Au plus tard le 16 avril 2021



De plus, le gouvernement s'engage à rendre publique son évaluation à long terme de la conjoncture économique et financière de l'Ontario avant le 7 juin 2020. Cette mise à jour sur la situation à long terme cernera les changements susceptibles de se produire au sein de l'économie et de la population dans les 20 prochaines années. Elle dépeindra aussi les retombées possibles de ces changements sur le secteur public et sur la politique budgétaire, en plus de comprendre une analyse des enjeux clés qui influeront sur la viabilité de l'économie et du secteur à long terme.

**Chapitre 2**

# **Mise à jour financière**



## Introduction

Au moment de la publication de la *Mise à jour économique et financière de mars 2020*, la conjoncture économique mondiale demeure incertaine en raison de l'élosion de la COVID-19.

Cette mise à jour financière englobe les mesures immédiates qu'a prises le gouvernement pour faire face à l'élosion de la COVID-19, notamment un complément de ressources et de fonds de prévoyance pour le secteur de la santé et un soutien direct pour les particuliers et les emplois.

Le plan du gouvernement inclut également une réserve et des fonds de prévoyance mieux garnis que d'ordinaire, une mesure prise par prudence pour prémunir les finances de la province contre des variations défavorables additionnelles des revenus et des charges qui pourraient survenir de manière imprévue.

La province surveille attentivement les risques, travaillant de façon coordonnée avec ses partenaires et les autres paliers de gouvernement pour en atténuer les incidences. Grâce à sa planification prudente, il s'est doté d'une marge de manoeuvre financière lui permettant de parer à l'évolution de la situation.

## Plan financier de l'Ontario

Le gouvernement prévoit un déficit 9,2 milliards de dollars en 2019-2020, ce qui représente une amélioration de 1,1 milliard de dollars par rapport au budget de 2019.

À la suite des mesures prises pour faire face à l'élosion de la COVID-19, le gouvernement prévoit un déficit de 20,5 milliards de dollars en 2020-2021.

On s'attend à ce que le ratio de la dette nette au PIB s'établisse à 39,9 % pour 2019-2020, ce qui est inférieur au pourcentage de 40,7 % prévu dans le budget de 2019, puis à ce qu'il augmente pour se chiffrer à 41,7 % d'ici 2020-2021.

**Tableau 2.1**  
**Plan financier de l'Ontario**  
(en milliards de dollars)

	Chiffres réels 2018-2019	Chiffres provisoires <sup>1</sup> 2019-2020	Plan 2020-2021
<b>Revenus</b>	<b>153,7</b>	<b>156,7</b>	<b>156,3</b>
<b>Charges</b>			
Programmes	148,8	153,1	161,1
Intérêt sur la dette	12,4	12,6	13,2
<b>Total des charges</b>	<b>161,1</b>	<b>165,7</b>	<b>174,3</b>
<b>Excédent/(Déficit) avant réserve</b>	<b>(7,4)</b>	<b>(9,0)</b>	<b>(18,0)</b>
Réserve	–	0,2	2,5
<b>Excédent/(Déficit)</b>	<b>(7,4)</b>	<b>(9,2)</b>	<b>(20,5)</b>
Dette nette exprimée en pourcentage du PIB	39,5 %	39,9 %	41,7 %
Déficit accumulé en pourcentage du PIB	25,3 %	25,3 %	26,8 %

<sup>1</sup> Les chiffres provisoires représentent les projections de la *Mise à jour économique et financière de mars 2020* pour l'exercice 2019-2020.

*Nota :* Les totaux peuvent ne pas correspondre à la somme des chiffres, qui ont été arrondis.

Sources : ministère des Finances de l'Ontario et Secrétariat du Conseil du Trésor.

## Détail des revenus

### Évolution des revenus en 2019-2020

On prévoit qu'en 2019-2020, le total des revenus sera d'environ 2,6 milliards de dollars supérieur aux chiffres du budget de 2019. Cette estimation repose sur les renseignements en matière de revenus disponibles le 18 mars 2020. Les données qui nous parviendront après cette date seront intégrées aux mises à jour futures, notamment les *Comptes publics de l'Ontario 2019-2020*.

Tableau 2.2

#### Sommaire des variations des revenus en 2019-2020 depuis le budget de 2019 (en millions de dollars)

	Chiffres provisoires <sup>1</sup> 2019-2020
<b>Total des revenus – Budget de 2019</b>	<b>154 165</b>
<b>Revenus fiscaux</b>	
Taxe de vente	1 056
Impôt sur le revenu des particuliers	1 028
Impôt sur le revenu des sociétés	256
Impôts fonciers prélevés aux fins scolaires	128
Droits de cession immobilière	87
Tous les autres impôts et taxes combinés	(33)
<b>Total – Revenus fiscaux</b>	<b>2 522</b>
<b>Gouvernement du Canada</b>	
Transfert en matière de santé	186
Infrastructure	(397)
Tous les autres transferts fédéraux combinés	169
<b>Total – Gouvernement du Canada</b>	<b>(42)</b>
<b>Total – Revenus tirés des entreprises publiques</b>	<b>(86)</b>
<b>Total – Autres revenus non fiscaux</b>	<b>172</b>
<b>Total des variations des revenus depuis le budget de 2019</b>	<b>2 566</b>
<b>Total des revenus – Mise à jour économique et financière de mars 2020</b>	<b>156 731</b>

<sup>1</sup> Les chiffres provisoires représentent les projections de la *Mise à jour économique et financière de mars 2020* pour l'exercice 2019-2020.

Nota : Les totaux peuvent ne pas correspondre à la somme des chiffres, qui ont été arrondis.

Source : ministère des Finances de l'Ontario.

Voici les points saillants des variations des revenus estimatifs pour 2019-2020 par rapport aux prévisions du budget de 2019 :

- Les revenus tirés de la **taxe de vente** dépassent de 1 056 millions de dollars les prévisions compte tenu des chiffres révisés du gouvernement fédéral concernant la quote-part provinciale des revenus générés par la taxe de vente harmonisée pour les années antérieures et jusqu'à 2020 inclusivement, surtout des montants supérieurs pour 2018.
- Les revenus tirés de l'**impôt sur le revenu des particuliers** sont de 1 028 millions de dollars supérieurs aux prévisions en raison des montants plus élevés issus du traitement des déclarations de revenus de 2018 et d'années antérieures et d'une accentuation de la croissance de l'emploi et des revenus en 2019.
- Les revenus tirés de l'**impôt sur le revenu des sociétés** ont augmenté de 256 millions de dollars en raison de montants plus élevés issus du traitement des déclarations de revenus de 2018 et d'années antérieures, que la baisse des bénéfices des sociétés en 2019 et en 2020 a en partie neutralisé.
- Les revenus tirés des **impôts fonciers prélevés aux fins scolaires** excèdent de 128 millions de dollars les prévisions, en raison des pertes de revenus moins élevées que prévu dans les appels de l'évaluation foncière.
- Les revenus tirés des **droits de cession immobilière** sont de 87 millions de dollars supérieurs aux prévisions en raison du volume accru de logements revendus.
- Tous les **autres impôts et taxes combinés** sont de 33 millions de dollars inférieurs aux prévisions, ce qui est principalement attribuable aux revenus moins élevés tirés des taxes sur la bière, le vin et les spiritueux, de la taxe sur l'essence, de la taxe sur le tabac et de l'impôt-santé des employeurs. Cette diminution a été en partie neutralisée par des revenus plus élevés provenant de la Contribution-santé de l'Ontario. Cela tient compte des répercussions, pour 2019-2020, de la hausse de l'exonération proposée par le gouvernement au titre de l'impôt-santé des employeurs pour l'établir à un million de dollars en 2020 afin de fournir un allégement aux employeurs à la suite de l'éclosion de la COVID-19. Voir l'annexe, *Les mesures fiscales en détail*, pour de plus amples renseignements.
- Les revenus provenant du **Transfert canadien en matière de santé** ont augmenté de 186 millions de dollars par rapport aux prévisions, principalement en raison d'un financement fédéral additionnel de 194 millions de dollars pour répondre aux besoins cruciaux du système de santé et soutenir les efforts en vue d'atténuer l'éclosion de la COVID-19.
- Les revenus provenant du **gouvernement du Canada** pour le financement de projets **d'infrastructure** sont inférieurs de 397 millions de dollars aux prévisions, surtout en raison de changements aux échéanciers des travaux.
- Les revenus provenant de **tous les autres transferts fédéraux combinés** sont supérieurs aux prévisions en raison d'un versement ponctuel de 169 millions de dollars provenant du Fonds du leadership pour une économie à faibles émissions de carbone.
- Les **revenus nets tirés des entreprises publiques** se sont repliés de 86 millions de dollars par rapport aux prévisions, ce qui est principalement attribuable aux casinos dont les revenus ont plombé les résultats nets de la Société des loteries et des jeux de l'Ontario (OLG).
- Les **autres revenus non fiscaux combinés** ont enregistré une hausse de 172 millions de dollars, en raison surtout d'une augmentation des autres droits, des frais de permis et de licences et de divers autres revenus provenant des organismes gouvernementaux consolidés.

## Perspectives de revenus pour 2020-2021

Les prévisions de revenus pour 2020-2021 sont établies à 156,3 milliards de dollars, ce qui représente une diminution de 0,5 milliard de dollars par rapport aux estimations provisoires de 2019-2020.

**Tableau 2.3**

**Sommaire des perspectives de revenus  
(en milliards de dollars)**

	Chiffres réels 2018-2019	Chiffres provisoires <sup>1</sup> 2019-2020	Plan 2020-2021
<b>Revenus</b>			
Impôt sur le revenu des particuliers	35,4	37,6	37,3
Taxe de vente	27,8	29,1	29,1
Impôt sur le revenu des sociétés	16,6	15,4	15,2
Contribution-santé de l'Ontario	3,8	4,1	4,1
Impôts fonciers prélevés aux fins scolaires	6,2	6,2	6,3
Tous les autres impôts et taxes	15,7	16,2	16,3
<b>Total – Revenus fiscaux</b>	<b>105,5</b>	<b>108,7</b>	<b>108,2</b>
Gouvernement du Canada	25,1	25,4	26,3
Revenus tirés des entreprises publiques	5,5	5,7	4,1
Autres revenus non fiscaux	17,6	16,9	17,6
<b>Total des revenus – Mise à jour économique et financière de mars 2020</b>	<b>153,7</b>	<b>156,7</b>	<b>156,3</b>

<sup>1</sup> Les chiffres provisoires représentent les projections de la *Mise à jour économique et financière de mars 2020* pour l'exercice 2019-2020.

Nota : Les totaux peuvent ne pas correspondre à la somme des chiffres, qui ont été arrondis.

Source : ministère des Finances de l'Ontario.

Les prévisions de revenus fiscaux tiennent compte des hypothèses de planification économique actuelles et des répercussions des engagements stratégiques du gouvernement. Les revenus fiscaux devraient fléchir de 0,4 % en 2020-2021, légèrement à la traîne du taux prévu de croissance nominale du PIB de 2,0 % en 2020. Ceci est indicatif des hypothèses raisonnables qui sont utilisées dans les projections de revenus et qui reposent sur les résultats obtenus par le passé lors de ralentissements brusques de l'activité économique.

Les revenus tirés de l'**impôt sur le revenu des particuliers** (IRP) devraient régresser de 0,8 %. Cela est en partie attribuable à un revenu ponctuel de 0,5 milliard de dollars comptabilisé en 2019-2020 ayant trait aux estimations révisées des revenus perçus au cours des exercices précédents.

Les projections de revenus tirés de la **taxe de vente** sont fondées principalement sur les perspectives des dépenses de consommation. Ces revenus devraient diminuer de 0,2 % en 2020-2021, ce qui est en grande partie attribuable à un revenu ponctuel de 1,0 milliard de dollars comptabilisé en 2019-2020 ayant trait aux estimations révisées des quotes-parts reçues aux exercices précédents.

On prévoit que les revenus tirés de l'**impôt sur le revenu des sociétés** diminueront de 1,7 % en 2020-2021. Ces prévisions tiennent compte du léger repli de 2,4 % dans les excédents d'exploitation des sociétés. Les prévisions de revenus tiennent compte des mesures récemment mises en place par le gouvernement pour réduire les impôts, notamment l'amortissement accéléré des dépenses en immobilisations, la réduction du taux de l'impôt sur le revenu des sociétés applicable aux petites entreprises, qui est passé de 3,5 % à 3,2 %, le maintien de la déduction accordée aux petites entreprises, contrairement à la décision du gouvernement fédéral de l'éliminer progressivement, ainsi que le projet de crédit d'impôt pour l'investissement dans le développement régional.

Les prévisions de revenus provenant de la **Contribution-santé de l'Ontario** reposent principalement sur la croissance prévue de la rémunération des employés. Ces revenus devraient augmenter de 0,8 % en 2020-2021.

Les revenus tirés des **impôts fonciers prélevés aux fins scolaires** devraient augmenter de 0,9 % en 2020-2021, en raison surtout de la croissance prévue de l'assiette d'évaluation foncière qui est alimentée par les nouvelles activités de construction.

Les revenus provenant de **tous les autres impôts et taxes combinés** devraient augmenter de 0,4 % en 2020-2021. Ces revenus comprennent notamment les montants accusés qui devraient être générés par les droits de cession immobilière et les taxes sur la bière, le vin et les spiritueux. Les perspectives incluent les mesures fiscales visant à fournir un allégement aux entreprises, notamment celles négativement touchées par l'éclosion de la COVID-19. Voir l'annexe, *Les mesures fiscales en détail*, pour de plus amples renseignements.

Les prévisions concernant les transferts du **gouvernement du Canada** sont fondées sur les ententes et les formules de financement fédérales-provinciales en vigueur, y compris le Transfert canadien en matière de santé et le Transfert canadien en matière de programmes sociaux, sur le financement de programmes pour le marché du travail et sur des initiatives de logement communautaire Canada-Ontario.

Les perspectives de **revenus tirés des entreprises publiques** reposent sur les estimations du ministère des Finances de l'Ontario pour Hydro One Ltd. et les projections fournies par Ontario Power Generation (OPG), la Société ontarienne du cannabis (SOC), la Régie des alcools de l'Ontario (LCBO) et la Société des loteries et des jeux de l'Ontario (OLG). Les revenus tirés des entreprises publiques devraient passer de 5,7 milliards de dollars à 4,1 milliards de dollars entre 2019-2020 et 2020-2021. Ceci s'explique surtout par les répercussions attendues d'une conjoncture économique affaiblie et de l'éclosion de la COVID-19 sur les revenus que l'OLG reçoit des casinos.

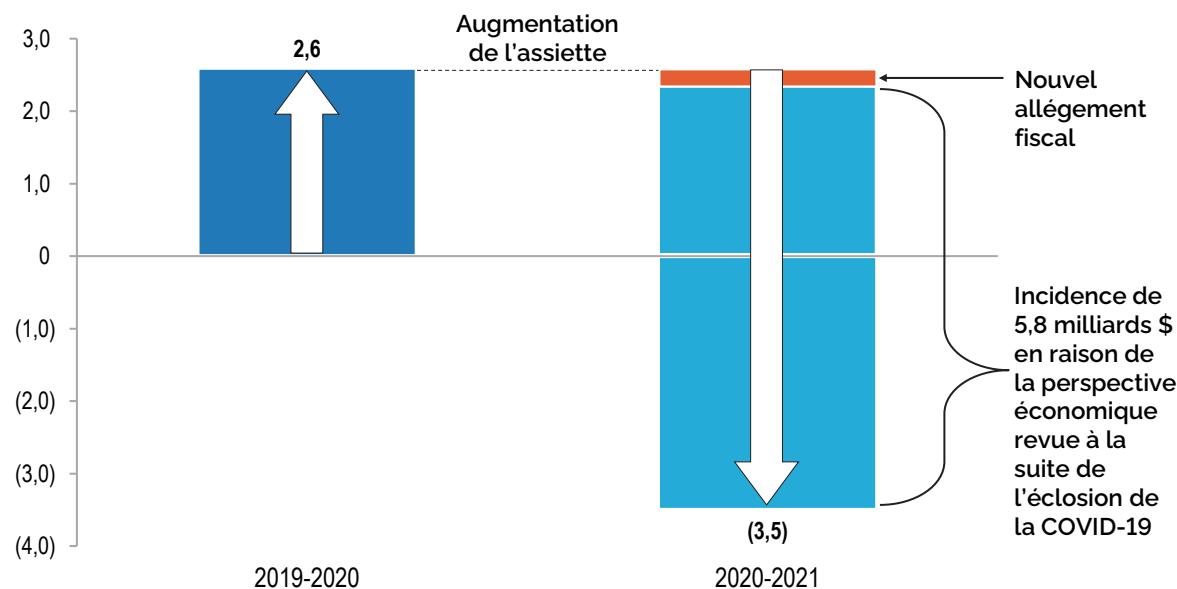
Les prévisions quant aux **autres revenus non fiscaux combinés** reposent sur les projections fournies par les ministères et les organismes provinciaux. Les perspectives pour ce poste devraient passer de 16,9 milliards de dollars en 2019-2020 à 17,6 milliards de dollars en 2020-2021.

## Variations depuis la publication du budget de 2019

Les revenus de 2020-2021 devraient être de 3,5 milliards de dollars inférieurs aux prévisions du budget de 2019. On estime que, dans l'ensemble, l'élosion de la COVID-19 fera baisser les revenus d'environ 5,8 milliards de dollars en 2020-2021.

**Graphique 2.1**  
**Incidence estimative de l'élosion de la COVID-19 sur les revenus**

Variation des revenus depuis le budget de 2019  
(en milliards de dollars)



*Nota :* Les totaux peuvent ne pas correspondre à la somme des chiffres, qui ont été arrondis.

Source : ministère des Finances de l'Ontario.

## Risques pour les perspectives de revenus

Les projections économiques soutenant les hypothèses de planification de revenus présentent des risques multiples. Comme l'indique le chapitre 1 intitulé *Mise à jour économique*, les risques économiques à l'échelle mondiale sont élevés en raison des répercussions négatives de l'éclosion de la COVID-19. Le tableau 2.4 illustre quelques risques et sensibilités clés pour le plan financier pouvant découler de changements imprévus à la conjoncture économique. Ces estimations ne sont que des indications; les résultats réels varieront selon la composition et l'interaction de divers facteurs. Les risques soulignés sont fonction des relations à long terme moyennes qui pourraient avoir la plus forte incidence sur les principales sources de revenus.

**Tableau 2.4**  
**Certains risques et sensibilités – Économie et revenus**

Facteurs économiques	Sources de revenus	Sensibilités en 2020-2021
PIB nominal	Total – Revenus fiscaux	Une variation de 1 point de pourcentage du taux de croissance du PIB nominal modifie les revenus de 700 millions de dollars. Ce montant peut varier considérablement selon la nature et la source de la variation du taux de croissance du PIB.
Rémunération des employés	Impôt sur le revenu des particuliers, Contribution-santé de l'Ontario et impôt-santé des employeurs	Une variation de 1 point de pourcentage du taux de croissance de la rémunération des employés modifie les revenus de 440 millions de dollars.
Dépenses de consommation des ménages	Taxe de vente harmonisée	Une variation de 1 point de pourcentage du taux de croissance des dépenses de consommation des ménages modifie les revenus de 197 millions de dollars.
Excédent net d'exploitation des sociétés	Impôt sur le revenu des sociétés	Une variation de 1 point de pourcentage du taux de croissance de l'excédent net d'exploitation des sociétés modifie les revenus de 100 millions de dollars.
Revente de logements et prix de revente	Droits de cession immobilière	Une variation de 1 point de pourcentage du taux de croissance des reventes de logements ou des prix de revente modifie les revenus de 29 millions de dollars.
Part de la population de l'Ontario	Transfert canadien en matière de santé	Une variation de 1 dixième de point de pourcentage de la part de la population de l'Ontario modifie les revenus de 42 millions de dollars.
Part de la population de l'Ontario	Transfert canadien en matière de programmes sociaux	Une variation de 1 dixième de point de pourcentage de la part de la population de l'Ontario modifie les revenus de 15 millions de dollars.

Source : ministère des Finances de l'Ontario.

Généralement, la variation des revenus provisoires indiquée dans le plan du budget par rapport aux revenus réels indiqués dans les Comptes publics est faible. Par exemple, au cours de la période de 1993-1994 à 2018-2019, il y a eu une variation positive moyenne de 0,2 % dans le total des revenus. Bien que l'écart moyen dans le total des revenus soit relativement mince au cours d'une année donnée, il peut se creuser selon les renseignements sur les revenus communiqués, en particulier ceux issus du traitement des déclarations de revenus de l'année précédente.

Depuis les années 1993-1994, la province a connu en moyenne une variation positive de 1,3 % au titre du total des revenus réels par rapport au plan budgétaire. Bien que l'écart moyen dans le total des revenus soit relativement mince au cours d'une année donnée, il peut fluctuer fortement allant d'un sommet de 7,2 % en 1999-2000 à un creux de -7,1 % en 2003-2004.

## Détail des charges

### Perspectives de charges

Outre les ressources immédiates mises en place pour faire face à l’éclosion de la COVID-19, le gouvernement effectue des investissements additionnels dans les programmes et les services cruciaux. Les charges de programmes devraient être supérieures aux perspectives présentées dans le budget de 2019, soit de 3,0 milliards de plus en 2019-2020 et de 9,1 milliards de plus en 2020-2021.

**Tableau 2.5**

**Sommaire des variations des perspectives de charges depuis le budget de 2019  
(en milliards de dollars)**

	<b>Chiffres provisoires<sup>1</sup> 2019-2020</b>	<b>Plan 2020-2021</b>
<b>Total des charges – Budget de 2019<sup>2</sup></b>	<b>163,4</b>	<b>165,6</b>
<b>Variations des charges depuis le budget de 2019</b>		
Secteur de la santé	0,9	3,3
Secteur de l'éducation <sup>3</sup>	0,1	0,5
Secteur de l'éducation postsecondaire	(0,0)	0,1
Secteur des services de garde d'enfants et des services sociaux	0,8	1,2
Secteur de la justice	0,2	0,3
Autres programmes	1,1	3,7
<b>Total des variations des charges de programmes</b>	<b>3,0</b>	<b>9,1</b>
Variation de l'intérêt sur la dette	(0,7)	(0,5)
<b>Total des variations des charges depuis le budget de 2019</b>	<b>2,3</b>	<b>8,7</b>
<b>Total des charges – Mise à jour économique et financière de mars 2020</b>	<b>165,7</b>	<b>174,3</b>

<sup>1</sup> Les chiffres provisoires illustrent les prévisions de la *Mise à jour économique et financière de mars 2020* pour l'exercice 2019-2020.

<sup>2</sup> Les perspectives des charges prévues dans le budget de 2019 ont été retraitées pour tenir compte des reclassements et des changements aux programmes de transferts qui sont neutres sur le plan financier. Voir le tableau 2.6 dans la section Transparence accrue de la communication de l'information financière.

<sup>3</sup> Exclut les variations des charges au titre du Régime de retraite des enseignantes et des enseignants de l'Ontario, qui sont comptabilisées sous Autres programmes.

*Nota :* Les totaux peuvent ne pas correspondre à la somme des chiffres, qui ont été arrondis.

Sources : ministère des Finances de l'Ontario et Secrétariat du Conseil du Trésor.

Les perspectives des charges sont plus élevées comparativement aux chiffres du budget de 2019 surtout en raison de ce qui suit :

- Les charges du **secteur de la santé** devraient s'accroître encore de 0,9 milliard de dollars en 2019-2020 et de 3,3 milliards de dollars en 2020-2021. Ces hausses s'expliquent surtout par le financement octroyé pour faire face à l’éclosion de la COVID-19, les investissements dans le secteur hospitalier, les changements concernant l'utilisation des services de médecins et d'autres services couverts par l'Assurance-santé de l'Ontario, ainsi que les services de santé communautaire mis en place pour éliminer la médecine de couloir et bâtir un système de santé branché et viable. Les principales initiatives comprennent :
  - Des investissements dans les soins de santé pour protéger la population et fournir aux professionnels de la santé de l'Ontario les ressources dont ils ont besoin pour faire face à la COVID-19, notamment :
    - l'aménagement de nouveaux lits de soins actifs et de soins intensifs ainsi que de 25 centres d'évaluation dans des hôpitaux;
    - l'accès à l'équipement de protection individuelle et aux autres fournitures médicales cruciales pour le personnel de première ligne;

- l'accroissement de la capacité des foyers de soins de longue durée à répondre aux urgences pour contribuer à la prévention et à la circonscription de la COVID-19 chez les résidents touchés et alléger la pression exercée sur les hôpitaux;
- la mise en place de ressources supplémentaires pour permettre aux bureaux de santé publique de poursuivre les efforts visant à déceler et à circonscrire la COVID-19, notamment l'accroissement de la capacité à réaliser des tests à domicile et en laboratoire;
- l'amélioration de la capacité du milieu communautaire à accueillir des patients en maisons de retraite et en établissements avec services de soutien, pour que les hôpitaux puissent se consacrer surtout à la prestation de soins aux patients atteints de la COVID-19 qui ont besoin de soins complexes et nécessitent une hospitalisation;
- un fonds d'intervention contre la COVID-19 doté de un milliard de dollars pour le secteur de la santé, pour combler les besoins émergents et favoriser l'intervention rapide de la province face à l'élosion de la maladie.
- Une augmentation du financement de tous les hôpitaux publics et un financement pour l'exploitation des lits nouvellement aménagés et des nouvelles installations pour aider les hôpitaux à relever les défis qui accompagnent la croissance démographique, élargir l'accès aux traitements ultraspecialisés et novateurs et éliminer la médecine de couloir.
- Des investissements annualisés dans les hôpitaux de petite taille et de taille moyenne, ainsi que dans ceux comptant des établissements multiples pour aider à éliminer la médecine de couloir.
- Des investissements ciblés à compter de 2020-2021 pour accroître la capacité du milieu hospitalier et communautaire à Durham, à Scarborough et à London, trois régions qui sont parmi les plus touchées par la médecine de couloir.
- Des investissements supplémentaires pour améliorer la qualité des soins et l'expérience des résidents et donner suite aux recommandations découlant de l'enquête publique sur la sécurité des résidents de foyers de soins de longue durée.
- Un investissement continu dans les services municipaux d'ambulance terrestre pour améliorer la coordination et rehausser les soins aux patients.
- Les charges du **secteur de l'éducation** devraient augmenter de 0,1 milliard de dollars en 2019-2020 et de 0,5 milliard de dollars en 2020-2021, principalement en raison du financement accru des conseils scolaires pour soutenir la hausse des effectifs et des investissements dans les programmes de garde d'enfants. Les principales initiatives comprennent :
  - Un financement pour appuyer les programmes d'enseignement aux paliers élémentaire et secondaire, par l'entremise du Fonds pour les priorités et les partenariats.
  - Un financement pour le transport des élèves.
  - Un soutien pour la santé mentale des élèves, dont un financement permanent de 25 millions de dollars pour environ 180 travailleurs de la santé mentale dans les écoles secondaires, afin de mieux servir les élèves présentant des problèmes de santé mentale légers à modérés.
  - Une attention particulière aux secteurs prioritaires, notamment les sciences, la technologie, le génie et les mathématiques.
  - De nouvelles possibilités pour les élèves de se concentrer sur un itinéraire professionnel qui correspond à leurs compétences et à leurs intérêts en élargissant les programmes, comme les Majeures Haute Spécialisation.
  - Un financement aux fins de la hausse annuelle de 1 % des coûts de rémunération des enseignantes, des enseignants et des autres travailleuses et travailleurs du secteur de l'éducation.

- Les charges du **secteur de l'éducation postsecondaire** devraient rester en grande partie inchangées en 2019-2020 et progresser de 0,1 milliard de dollars en 2020-2021. Le gouvernement investit de façon soutenue dans les universités et les collèges de l'Ontario et dans l'aide financière aux étudiantes et aux étudiants. Les principales initiatives comprennent :
  - Le report temporaire du remboursement des prêts et du cumul de l'intérêt sur ceux-ci pendant six mois pour les étudiantes et les étudiants qui ont contracté un prêt aux termes du Régime d'aide financière aux étudiants de l'Ontario (RAFEO), afin d'alléger leur fardeau financier durant l'élosion de la COVID-19.
  - Un financement accru aux établissements d'enseignement en réponse à l'augmentation du nombre de places dans les programmes de maîtrise et de doctorat.
  - Un soutien continu aux étudiantes et aux étudiants par la prise de mesures telles que l'augmentation de la subvention pour la sécurité sur les campus et un soutien additionnel aux étudiantes et aux étudiants handicapés.
  - La hausse des charges d'immobilisations liées au financement du renouvellement de l'infrastructure des établissements d'enseignement postsecondaire.
- Les charges du **secteur des services à l'enfance et des services sociaux** devraient s'amplifier de 0,8 milliard de dollars en 2019-2020 et de 1,2 milliard de dollars en 2020-2021. Cela s'explique par les mesures de soutien additionnelles visant les personnes qui éprouvent des difficultés financières en raison de l'élosion de la COVID-19, les investissements dans le Programme ontarien des services en matière d'autisme, l'aide sociale, les services aux personnes ayant une déficience intellectuelle et le système de bien-être de l'enfance, ainsi que les investissements additionnels faits pour soutenir les enfants ayant un handicap physique ou une déficience intellectuelle. Les principales mesures comprennent :
  - Des investissements pour soutenir les personnes et intervenir contre l'élosion de la COVID-19, notamment :
    - un accès accru à une aide temporaire d'urgence pour les gens dans le besoin n'ayant pas de soutien financier et la simplification du processus de demande pour leur venir en aide plus rapidement;
    - la prise en charge des coûts reliés à l'élosion du virus, comme les aliments, le logement et les fournitures médicales, pour les bénéficiaires de l'aide sociale;
    - l'amélioration des mesures de soutien aux établissements résidentiels, notamment dans le cadre des services aux personnes ayant une déficience intellectuelle ainsi que des programmes de soutien aux survivants de violence familiale et de protection des enfants et de la jeunesse.
  - Un financement annuel de 600 millions de dollars destiné au Programme ontarien des services en matière d'autisme.
  - Une stratégie pour combattre la traite de personnes, notamment au moyen d'une plus grande sensibilisation du public, de l'intervention précoce et du soutien aux victimes.
  - Le Programme de services particuliers à domicile pour soutenir environ 4 700 autres enfants ayant un handicap physique ou une déficience intellectuelle, ainsi que leur famille, en 2020-2021.
  - Des services aux personnes ayant une déficience intellectuelle et de protection de l'enfance et d'autres programmes pour aider les groupes vulnérables.

- Les charges du **secteur de la justice** devraient s'accentuer de 0,2 milliard de dollars en 2019-2020 et de 0,3 milliard de dollars en 2020-2021, principalement à cause des coûts liés à la rémunération des membres de la Police provinciale de l'Ontario, des agents des services correctionnels, ainsi que des avocats et des officiers de justice du gouvernement provincial. Voici d'autres mesures d'importance :
  - Des services à l'intention du personnel de première ligne ayant un trouble de stress post-traumatique.
  - L'embauche d'agents au sein de la Police provinciale de l'Ontario et d'agents des services correctionnels pour favoriser la prestation efficiente de services de grande qualité et assurer la sécurité des établissements correctionnels.
  - L'obligation de soutenir les paiements liés aux opérations de la Police provinciale de l'Ontario et à la *Loi de 2019 sur la responsabilité de la Couronne et les instances l'intéressant*.
  - L'apport de ressources additionnelles pour lutter contre la traite des personnes en Ontario.
  - Des investissements visant à maintenir la stabilité du système judiciaire et à assurer le maintien des opérations pour combattre l'élosion de la COVID-19.
- Les charges du **secteur Autres programmes** devraient augmenter de 1,1 milliard de dollars en 2019-2020, puis de 3,7 milliards de dollars en 2020-2021, principalement pour les raisons suivantes :
  - Des investissements pour faire face à l'élosion de la COVID-19 et fournir un soutien direct aux personnes et à l'économie, tout en protégeant les emplois et en rendant la vie plus abordable pour les familles, notamment :
    - proposer de doubler pendant six mois la prestation du Régime de revenu annuel garanti (RRAG) pour les personnes âgées à faible revenu. Cette hausse permettrait de fournir un soutien financier additionnel immédiat aux personnes âgées vulnérables qui pourraient avoir besoin d'une aide accrue pour payer des dépenses essentielles pendant l'élosion de la COVID-19;
    - atténuer l'isolement des personnes âgées grâce à la coordination de la livraison de repas et d'autres services essentiels;
    - fournir du financement additionnel aux maisons de retraite pour mettre en oeuvre des mesures de prévention des infections et de dépistage actif dans le but de protéger les résidents;
    - aider les municipalités et les autres fournisseurs de services pour qu'ils puissent répondre rapidement aux besoins locaux associés à l'élosion de la COVID-19;
    - prendre des mesures pour maintenir la stabilité du logement en améliorant les programmes fournis par les gestionnaires de services locaux pour venir en aide aux personnes risquant de sombrer dans l'itinérance;
    - fournir du soutien aux peuples et aux communautés autochtones, notamment une aide d'urgence pour les Autochtones qui vivent en milieu urbain et qui sont démunis, les coûts de transport pour les professionnels de la santé et les fournitures essentielles pour les Premières Nations en régions éloignées, et un financement pour répondre aux besoins de planification d'urgence et d'auto-isolement dans les communautés des Premières Nations;
    - soutenir les travailleurs à l'aide d'un financement additionnel pour les programmes de formation professionnelle;

- débloquer des fonds additionnels pour desserrer les contraintes dans les programmes d'allégement des coûts de l'électricité, notamment le coût de la nouvelle remise de l'Ontario pour l'électricité offerte aux particuliers, aux exploitations agricoles et aux petites entreprises admissibles, une mesure qui permet de maintenir à un niveau plus abordable la facture d'électricité du consommateur résidentiel moyen;
- investir dans le Programme pour la modernisation au niveau municipal, afin d'aider 405 municipalités rurales et de petite taille à investir dans des examens de la prestation des services et dans les projets visant à accroître l'efficacité municipale, et le secours aux sinistrés;
- fournir des fonds additionnels pour l'entretien des routes de la province afin qu'elles soient sûres et fiables.

Des **fonds de prévoyance** sont maintenus afin d'atténuer les risques liés aux charges qui pourraient sinon avoir une incidence négative sur les résultats financiers de l'Ontario.

On prévoit que **l'intérêt sur la dette** sera inférieur de 0,7 milliard de dollars en 2019-2020 et de 0,5 milliard de dollars en 2020-2021, par rapport aux prévisions du budget de 2019, en raison principalement des taux d'intérêt plus faibles que prévu.

## Passifs éventuels

Outre les principales sensibilités liées à la demande et les risques économiques clés auxquels il est exposé, le plan financier est assujetti à des risques découlant du passif éventuel du gouvernement. La concrétisation ou non de ces éventualités échappe au contrôle direct du gouvernement. Ce dernier pourrait essuyer des pertes à la suite de règlements judiciaires et de manquements dans le cadre de projets ainsi qu'en raison de garanties de prêt ou de financement. Des provisions pour pertes susceptibles de se réaliser et dont on peut raisonnablement faire une estimation sont imputées au titre des passifs dans les états financiers de la province. Tout passif éventuel considérable ayant trait à l'exercice 2019-2020 sera présenté dans les Comptes publics de l'Ontario 2019-2020, qui seront rendus publics plus tard cette année.

## Prudence financière

La *Loi de 2019 sur la viabilité, la transparence et la responsabilité financières*, qui a été présentée dans le cadre du budget de 2019, exige que le plan financier de l'Ontario soit élaboré selon une approche prudente qui se caractérise par l'établissement d'une réserve visant à prémunir les perspectives contre les variations défavorables imprévues relatives aux revenus et aux charges de la province. Le gouvernement a fait preuve d'une très grande prudence, ce qui procure la souplesse fiscale nécessaire pour faire face à l'évolution du contexte mondial. La réserve a été fixée à 2,5 milliards de dollars pour l'exercice 2020-2021, ce qui est considérablement supérieur aux prévisions du budget de 2019. La réserve n'a jamais été établie à un niveau aussi élevé depuis sa constitution en 1996 dans le cadre des plans financiers.

Des fonds de prévoyance sont également maintenus afin d'atténuer les risques liés aux charges – par exemple dans des cas où la santé et la sécurité pourraient être en péril – qui pourraient avoir sinon une incidence négative sur les résultats financiers de l'Ontario. Le fonds de prévoyance a été fixé à 1,3 milliard de dollars pour 2020-2021.

Conformément à des pratiques financières judicieuses, les perspectives de revenus de la province sont fondées sur des hypothèses économiques raisonnables. Pour de plus amples renseignements, voir le chapitre 1, *Mise à jour économique*.

## Transparence accrue de la communication de l'information financière

Dans le but d'accroître la transparence et la comparabilité de l'information financière, les prévisions du budget de 2019 ont été retraitées pour tenir compte des reclassements et des changements aux principaux programmes de transferts.

Les charges des ministères ont été reclassées pour englober toutes les charges engagées et liées au portefeuille immobilier du gouvernement qui relève du ministère des Services gouvernementaux et des Services aux consommateurs, les projets soutenus par Infrastructure Ontario qui fait partie du ministère de l'Infrastructure, et les programmes soutenus par la Fondation Trillium de l'Ontario qui relève du ministère des Industries du patrimoine, du sport, du tourisme et de la culture. Ce changement à la présentation de l'information financière a pour effet de transférer à ces trois ministères des fonds provenant du budget des autres ministères. La note 17 des *Comptes publics de l'Ontario de 2018-2019* fournit plus de détails sur ce changement à la présentation de l'information.

Le budget de 2019 a été retraité pour tenir compte du transfert des programmes de formation et de développement des compétences du ministère de la Formation et des Collèges et Universités au ministère du Travail, de la Formation et du Développement des compétences. L'incidence de ce transfert est prise en compte dans les secteurs Éducation postsecondaire et Autres programmes.

Ces changements à la communication et au mode de présentation de l'information financière n'ont pas d'effet sur l'excédent ou le déficit annuel, la dette nette ni le déficit accumulé de la province, et il en est tenu compte dans la *Mise à jour économique et financière de mars 2020*.

À des fins de référence, le tableau 2.6 illustre la façon dont le plan budgétaire de 2019 a été retraité.

Tableau 2.6

**Incidence de la modification de la présentation de l'information financière de la province  
(en milliards de dollars)**

		2019-2020	2020-2021
<b>Budget de 2019</b>	Secteur de la santé	63,5	64,6
	Secteur de l'éducation <sup>1</sup>	29,8	29,8
	Secteur de l'éducation postsecondaire et de la formation	11,4	11,5
	Secteur des services de garde d'enfants et des services sociaux	16,7	16,5
	Secteur de la justice	4,9	4,8
	Autres programmes	23,8	24,7
	<b>Total des charges de programmes</b>	<b>150,1</b>	<b>151,9</b>
<b>Changements attribuables au reclassement<sup>2</sup></b>	Secteur de la santé	(0,1)	(0,1)
	Secteur de l'éducation <sup>1</sup>	(0,0)	(0,0)
	Secteur de l'éducation postsecondaire et formation	(0,0)	(0,0)
	Secteur des services de garde d'enfants et des services sociaux	(0,1)	(0,1)
	Secteur de la justice	(0,6)	(0,5)
	Autres programmes	0,7	0,7
	<b>Total des charges de programmes</b>	<b>–</b>	<b>–</b>
<b>Changements attribuables à la restructuration du ministère<sup>3</sup></b>	Secteur de la santé	–	–
	Secteur de l'éducation <sup>1</sup>	(0,0)	(0,0)
	Secteur de l'éducation postsecondaire	(0,9)	(1,0)
	Secteur des services de garde d'enfants et des services sociaux	–	–
	Secteur de la justice	–	–
	Autres programmes	0,9	1,0
	<b>Total des charges de programmes</b>	<b>–</b>	<b>–</b>
<b>Budget de 2019 reclassé</b>	Secteur de la santé	63,4	64,6
	Secteur de l'éducation <sup>1</sup>	29,8	29,8
	Secteur de l'éducation postsecondaire	10,5	10,5
	Secteur des services de garde d'enfants et des services sociaux	16,6	16,5
	Secteur de la justice	4,3	4,2
	Autres programmes	25,5	26,4
	<b>Total des charges de programmes</b>	<b>150,1</b>	<b>151,9</b>

<sup>1</sup> Exclut le Régime de retraite des enseignantes et des enseignants de l'Ontario, qui est inclus dans Autres programmes.

<sup>2</sup> Les charges des ministères ont été reclasées pour englober toutes les charges engagées et liées au Portefeuille immobilier du gouvernement qui relève du ministère des Services gouvernementaux et des Services aux consommateurs, les projets financés par Infrastructure Ontario qui fait partie du ministère de l'Infrastructure, et les programmes financés par la Fondation Trillium de l'Ontario qui relève du ministère des Industries du patrimoine, du sport, du tourisme et de la culture. La note 17 des *Comptes publics de l'Ontario de 2018-2019* fournit plus de détails sur ce changement à la présentation de l'information.

<sup>3</sup> Le 21 octobre 2019, le gouvernement a annoncé que : le ministère du Travail deviendrait le ministère du Travail, de la Formation et du Développement des compétences – il est consolidé dans Autres programmes; le ministère de la Formation et des Collèges et Universités deviendrait le ministère des Collèges et Universités; le ministère de la Santé et le ministère des Soins de longue durée sont consolidés dans le secteur de la santé.

*Nota :* Les totaux peuvent ne pas correspondre à la somme des chiffres, qui ont été arrondis.

Source : Secrétariat du Conseil du Trésor de l'Ontario.

## Détails des finances de l'Ontario

Tableau 2.7

### Revenus

(en millions de dollars)

	Chiffres réels 2017-2018	Chiffres réels 2018-2019	Chiffres provisoires <sup>1</sup> 2019-2020	Plan 2020-2021
<b>Revenus fiscaux</b>				
Impôt sur le revenu des particuliers	32 900	35 381	37 628	37 316
Taxe de vente	25 923	27 804	29 132	29 078
Impôt sur le revenu des sociétés	15 612	16 606	15 427	15 170
Impôts fonciers prélevés aux fins scolaires	5 883	6 171	6 213	6 270
Impôt-santé des employeurs	6 205	6 544	6 820	6 823
Contribution-santé de l'Ontario	3 672	3 819	4 055	4 089
Taxe sur l'essence	2 701	2 709	2 737	2 733
Droits de cession immobilière	3 174	2 761	2 964	3 029
Taxe sur le tabac	1 244	1 241	1 149	1 108
Taxe sur les carburants	760	774	766	766
Taxes sur la bière, le vin et les spiritueux	603	607	575	585
Composante ontarienne du droit d'accise fédéral sur la vente du cannabis	–	19	70	155
Paiements tenant lieu d'impôts (électricité)	494	435	527	505
Autres taxes et impôts	552	653	597	561
	<b>99 723</b>	<b>105 524</b>	<b>108 660</b>	<b>108 189</b>
<b>Gouvernement du Canada</b>				
Transfert canadien en matière de santé	14 359	14 852	15 832	16 252
Transfert canadien en matière de programmes sociaux	5 314	5 451	5 650	5 832
Péréquation	1 424	963	–	–
Programmes d'infrastructure	1 065	605	646	1 013
Programmes du marché du travail	969	1 015	1 039	1 092
Entente sur le logement social	419	394	359	331
Autres paiements fédéraux	996	1 420	1 556	1 418
Transferts directs aux organismes du secteur parapublic	314	390	329	407
	<b>24 860</b>	<b>25 090</b>	<b>25 411</b>	<b>26 345</b>
<b>Revenus tirés des entreprises publiques</b>				
Société des loteries et des jeux de l'Ontario	2 487	2 464	2 324	809
Régie des alcools de l'Ontario	2 207	2 276	2 347	2 394
Société ontarienne du cannabis	(6)	(42)	10	80
Ontario Power Generation Inc./Hydro One Ltd.	1 464	772	1 054	862
	<b>6 152</b>	<b>5 470</b>	<b>5 735</b>	<b>4 145</b>

suite...

**Tableau 2.7**  
**Revenus (suite)**  
(en millions de dollars)

	Chiffres réels 2017-2018	Chiffres réels 2018-2019	Chiffres provisoires <sup>1</sup> 2019-2020	Plan 2020-2021
<b>Autres revenus non fiscaux</b>				
Remboursements	1 000	998	982	1 029
Droits – Permis de conduire et immatriculation des véhicules	1 912	1 991	2 031	2 072
Redevance de liquidation de la dette (électricité) <sup>2</sup>	593	15	–	–
Recouvrements – Contrats d'approvisionnement en électricité	185	173	124	94
Ventes et locations <sup>3</sup>	2 450	1 477	1 573	1 621
Produit tiré des quotas d'émission <sup>4</sup>	2 401	472	–	–
Autres droits, permis et licences	1 029	1 088	1 191	1 284
Réduction nette des contrats d'achat d'électricité	74	41	30	28
Redevances	290	251	290	276
Droits, dons et autres revenus provenant d'hôpitaux, de conseils scolaires et de collèges	8 309	9 237	9 369	9 740
Divers – Autres revenus non fiscaux	1 616	1 873	1 335	1 443
	<b>19 859</b>	<b>17 616</b>	<b>16 925</b>	<b>17 587</b>
<b>Total des revenus</b>	<b>150 594</b>	<b>153 700</b>	<b>156 731</b>	<b>156 266</b>

<sup>1</sup> Les chiffres provisoires représentent les projections de la *Mise à jour économique et financière de mars 2020* pour l'exercice 2019-2020.

<sup>2</sup> Le coût de la redevance de liquidation de la dette a été retiré des factures d'électricité pour les usagers résidentiels à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2016 et pour tous les autres usagers à compter du 1<sup>er</sup> avril 2018. Revenus résiduels comptabilisés par la suite en raison de paiements plus élevés que prévu après la fin de l'exercice 2017-2018, par rapport aux estimations de montants à payer en 2017-2018.

<sup>3</sup> Les revenus des ventes et locations ont été plus élevés en 2017-2018 par rapport aux chiffres de 2018-2019 et aux chiffres provisoires pour 2019-2020, principalement en raison de la vente ponctuelle d'actifs comme la vente d'actions d'Hydro One.

<sup>4</sup> La diminution du produit tiré des quotas d'émission reflète l'adoption de la *Loi de 2018 annulant le programme de plafonnement et d'échange* le 31 octobre 2018.

*Nota :* Les totaux peuvent ne pas correspondre à la somme des chiffres, qui ont été arrondis.

Source : ministère des Finances de l'Ontario.

**Tableau 2.8**  
**Total des charges<sup>1, 2</sup>**  
(en millions de dollars)

	Chiffres	Chiffres	Chiffres	Plan
	réels 2017-2018	réels 2018-2019	provisoires <sup>3</sup> 2019-2020	
<b>Charges des ministères</b>				
Agriculture, Alimentation et Affaires rurales (Base)	384	330	309	314,8
Programmes d'infrastructure fédéraux-provinciaux	102	96	94	104,0
Investissements des programmes d'infrastructure municipaux <sup>4</sup>	195	257	231	10,0
Programme de gestion des risques selon la demande	312	383	520	359,6
<b>Agriculture, Alimentation et Affaires rurales (Total)<sup>5</sup></b>	<b>993</b>	<b>1 065</b>	<b>1 154</b>	<b>788,4</b>
<b>Procureur général (Total)</b>	<b>1 742</b>	<b>1 787</b>	<b>1 778</b>	<b>1 682,2</b>
<b>Commission de régie interne (Total)</b>	<b>296</b>	<b>371</b>	<b>280</b>	<b>280,8</b>
<b>Services à l'enfance et Services sociaux et communautaires (Total)</b>	<b>16 300</b>	<b>16 841</b>	<b>17 375</b>	<b>17 697,2</b>
Collèges et Universités (Base)	8 594	9 028	9 095	9 392,7
Aide financière versée aux étudiantes et aux étudiants	1 663	2 043	1 322	1 274,4
Financement de durée limitée affecté à l'infrastructure par l'entremise du Fonds d'investissement stratégique	209	119	—	—
<b>Collèges et Universités (Total)</b>	<b>10 465</b>	<b>11 190</b>	<b>10 417</b>	<b>10 667,1</b>
Développement économique, Création d'emplois et Commerce (Base)	418	356	343	368,8
Investissements de durée limitée	422	430	259	209,0
<b>Développement économique, Création d'emplois et Commerce (Total)</b>	<b>840</b>	<b>786</b>	<b>602</b>	<b>577,8</b>
Éducation (Base)	27 265	28 746	29 839	30 272,4
Régime de retraite des enseignantes et des enseignants de l'Ontario <sup>6</sup>	1 659	1 678	1 570	1 620,7
<b>Éducation (Total)</b>	<b>28 923</b>	<b>30 424</b>	<b>31 409</b>	<b>31 893,2</b>
Énergie, Développement du Nord et Mines (Base)	1 283	1 363	1 031	1 049,4
Programmes d'allégement du coût de l'électricité	2 834	4 242	5 573	5 602,6
<b>Énergie, Développement du Nord et Mines (Total)</b>	<b>4 117</b>	<b>5 605</b>	<b>6 604</b>	<b>6 652,0</b>
Environnement, Protection de la nature et Parcs (Base)	706	464	626	656,9
Investissements d'une durée limitée	145	223	3	—
<b>Environnement, Protection de la nature et Parcs (Total)</b>	<b>851</b>	<b>687</b>	<b>629</b>	<b>656,9</b>
<b>Bureaux du corps exécutif (Total)</b>	<b>37</b>	<b>34</b>	<b>32</b>	<b>37,5</b>
Finances (Base)	843	885	798	862,0
Société ontarienne de gestion des placements <sup>7</sup>	—	67	90	161,1
Fonds de partenariat avec les municipalités de l'Ontario	506	510	505	501,9
Coûts des contrats d'approvisionnement en électricité	191	173	124	94,1
Intervention contre la COVID-19 : Fonds de soutien à la population et à l'emploi	—	—	—	1 965,6
<b>Finances (Total)</b>	<b>1 540</b>	<b>1 636</b>	<b>1 517</b>	<b>3 584,6</b>
<b>Affaires francophones (Total)</b>	<b>6</b>	<b>6</b>	<b>6</b>	<b>6,1</b>
Services gouvernementaux et Services aux consommateurs (Base)	668	651	640	641,1
Immobilier	982	1 012	1 112	1 024,4
<b>Services gouvernementaux et Services aux consommateurs (Total)</b>	<b>1 650</b>	<b>1 664</b>	<b>1 752</b>	<b>1 665,6</b>
<b>Santé (Total)</b>	<b>54 982</b>	<b>57 573</b>	<b>59 921</b>	<b>63 215,3</b>
Industries du patrimoine, du sport, du tourisme et de la culture (Base)	940	935	950	946,9
Crédits d'impôt pour les médias culturels de l'Ontario	509	588	656	704,3
Crédits d'impôt pour les médias culturels de l'Ontario – Montants reliés aux exercices antérieurs	145	40	80	—
<b>Industries du patrimoine, du sport, du tourisme et de la culture (Total)</b>	<b>1 594</b>	<b>1 562</b>	<b>1 686</b>	<b>1 651,3</b>

suite...

Tableau 2.8  
**Total des charges<sup>1, 2</sup> (suite)**  
(en millions de dollars)

	Chiffres réels 2017-2018	Chiffres réels 2018-2019	Chiffres provisoires <sup>3</sup> 2019-2020	Plan 2020-2021
<b>Charges des ministères</b>				
Affaires autochtones (Base)	86	75	78	82,2
Investissements ponctuels, y compris pour les règlements de revendications <sup>8</sup>	1 122	215	14	—
<b>Affaires autochtones (Total)</b>	<b>1 208</b>	<b>290</b>	<b>92</b>	<b>82,2</b>
Infrastructure (Base)	227	161	203	221,8
Investissements des programmes d'infrastructure provinciaux-fédéraux	248	352	122	310,5
Revitalisation du secteur riverain de Toronto (Protection des terres portuaires contre les inondations)	—	—	118	128,4
Investissements des programmes municipaux d'infrastructure <sup>4</sup>	—	—	—	202,0
<b>Infrastructure (Total)</b>	<b>475</b>	<b>513</b>	<b>444</b>	<b>862,6</b>
Travail, Formation et Développement des compétences (Base)	212	205	213	244,3
Crédit d'impôt de l'Ontario pour la formation en apprentissage <sup>9</sup>	126	112	65	21,5
Programmes d'emploi et de formation selon la demande	916	943	970	1 027,7
<b>Travail, Formation et Développement des compétences (Total)</b>	<b>1 254</b>	<b>1 259</b>	<b>1 247</b>	<b>1 293,4</b>
<b>Soins de longue durée (Total)</b>	<b>4 163</b>	<b>4 329</b>	<b>4 441</b>	<b>4 628,4</b>
Affaires municipales et Logement (Base)	417	475	479	481,7
Investissements d'une durée limitée	559	636	315	226,2
Entente sur le logement social – Paiements aux gestionnaires de services de logements <sup>10</sup>	392	367	341	315,2
<b>Affaires municipales et Logement (Total)</b>	<b>1 368</b>	<b>1 478</b>	<b>1 135</b>	<b>1 023,1</b>
Richesses naturelles et Forêts (Base)	609	505	546	551,3
Lutte d'urgence contre les incendies de forêt	117	208	137	100,0
<b>Richesses naturelles et Forêts (Total)</b>	<b>726</b>	<b>713</b>	<b>683</b>	<b>651,3</b>
<b>Services aux aînés et Accessibilité (Total)</b>	<b>48</b>	<b>52</b>	<b>57</b>	<b>58,2</b>
<b>Solliciteur général (Total)</b>	<b>2 561</b>	<b>2 681</b>	<b>2 773</b>	<b>2 849,5</b>
Transports (Base)	4 184	4 543	4 945	4 944,6
Programmes d'infrastructure fédéraux-provinciaux	404	297	332	640,0
<b>Transports (Total)</b>	<b>4 588</b>	<b>4 840</b>	<b>5 277</b>	<b>5 584,6</b>
Secrétariat du Conseil du Trésor (Base)	194	201	236	298,9
Avantages sociaux et prestations de retraite <sup>6</sup>	1 442	1 165	1 468	1 389,0
Fonds de prévoyance pour le fonctionnement	—	—	100	1 155,0
Fonds de prévoyance pour les immobilisations	—	—	—	145,0
<b>Secrétariat du Conseil du Trésor (Total)</b>	<b>1 636</b>	<b>1 365</b>	<b>1 804</b>	<b>2 987,9</b>
<b>Intérêt sur la dette<sup>11</sup></b>	<b>11 903</b>	<b>12 384</b>	<b>12 599</b>	<b>13 199,3</b>
<b>Total des charges</b>	<b>154 266</b>	<b>161 135</b>	<b>165 714</b>	<b>174 276,4</b>

<sup>1</sup> Les chiffres tiennent compte de la structure actuelle des ministères.

<sup>2</sup> Les charges des ministères ont été retraitées pour tenir compte des reclassements et des changements aux programmes de transferts. Ces changements sont neutres sur le plan financier. Les chiffres réels sont présentés de la même manière par souci d'uniformité.

<sup>3</sup> Les chiffres provisoires représentent les projections de la *Mise à jour économique et financière de mars 2020* pour l'exercice 2019-2020.

<sup>4</sup> Le financement du programme d'infrastructure municipale est transféré du ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation et des Affaires rurales au ministère de l'Infrastructure en 2020-2021.

<sup>5</sup> Le montant pour 2019-2020 inclut des règlements extraordinaires d'assurance-production de 175 millions de dollars supérieurs aux prévisions en raison de l'état des cultures en 2019 et de transferts en cours d'exercice de 137 millions de dollars du ministère de l'Infrastructure pour réaliser des programmes d'infrastructure.

<sup>6</sup> Les chiffres tiennent compte des charges des régimes de retraite qui ont été calculées d'après les recommandations de la Commission d'enquête indépendante sur les finances, comme il est décrit dans la note 19 des états financiers consolidés des *Comptes publics de l'Ontario de 2017-2018*.  
suite...

## Chapitre 2 : Mise à jour financière

- <sup>7</sup> Selon les exigences des normes comptables pour le secteur public, les résultats de la Société ontarienne de gestion des placements et ceux du ministère des Finances ont été consolidés par la province.
- <sup>8</sup> Les chiffres tiennent compte des versements ou d'obligations au titre d'investissements ponctuels pour le règlement de revendications territoriales et d'autres éléments. Les montants varient en fonction des règlements négociés chaque année.
- <sup>9</sup> Éliminé dans le cas des programmes d'apprentissage admissibles ayant démarré le 15 novembre 2017 ou par la suite. La période de 2017-2018 à 2019-2020 inclut les montants de crédit d'impôt accordé au cours des exercices antérieurs.
- <sup>10</sup> Le repli annuel affiché au cours de la période de 2017-2018 à 2020-2021 est principalement attribuable au recul des obligations fédérales, comme les prêts hypothécaires venant à échéance, en vertu de l'Entente sur le logement social.
- <sup>11</sup> L'intérêt sur la dette ne comprend pas les intérêts capitalisés durant la construction d'immobilisations corporelles, se chiffrant à 157 millions de dollars pour 2017-2018, à 175 millions de dollars pour 2018-2019, à 476 millions de dollars pour 2019-2020 et à 234 millions de dollars pour 2020-2021.

*Nota :* Les totaux peuvent ne pas correspondre à la somme des chiffres, qui ont été arrondis.

Sources : ministère des Finances de l'Ontario et Secrétariat du Conseil du Trésor.

Tableau 2.9

**Dépenses liées à l'infrastructure**  
 (en millions de dollars)

Secteur	Total des dépenses liées à l'infrastructure Chiffres provisoires <sup>1,2</sup>	Plan 2020-2021			Total des dépenses liées à l'infrastructure
		Investissements dans les immobilisations <sup>3</sup>	Transferts et autres dépenses liés à l'infrastructure <sup>4</sup>		
		2019-2020			
<b>Transport</b>					
Transport en commun	5 650	3 738	1 095	4 833	
Routes provinciales	2 746	2 452	145	2 597	
Autres – Transports, biens et planification	262	131	82	213	
<b>Santé</b>					
Hôpitaux	2 559	2 061	3	2 064	
Autres – Santé	243	74	169	243	
<b>Éducation</b>					
	2 632	2 241	10	2 251	
<b>Éducation postsecondaire</b>					
Collèges et autres	338	472	62	534	
Universités	52	–	100	100	
<b>Services sociaux</b>					
	283	23	140	163	
<b>Justice</b>					
	365	519	96	615	
<b>Autres secteurs<sup>5</sup></b>					
Total des dépenses liées à l'infrastructure	16 741	12 701	2 936	15 637	
Moins : contributions d'autres partenaires <sup>6</sup>	2 252	2 136	–	2 136	
<b>Total<sup>7</sup></b>	<b>14 489</b>	<b>10 566</b>	<b>2 936</b>	<b>13 502</b>	

<sup>1</sup> Les chiffres provisoires représentent les projections de la *Mise à jour économique et financière de mars 2020* pour l'exercice 2019-2020.

<sup>2</sup> Comprend 11,6 milliards de dollars d'investissements provinciaux dans les immobilisations.

<sup>3</sup> Comprend 234 millions de dollars d'intérêt capitalisé durant la construction d'immobilisations.

<sup>4</sup> Comprend les transferts aux municipalités, aux universités et aux organismes dont les résultats ne sont pas consolidés.

<sup>5</sup> Comprend l'administration du gouvernement, les ressources naturelles et les industries de la culture et du tourisme.

<sup>6</sup> Les contributions d'autres partenaires se rapportent aux investissements de tiers principalement dans les hôpitaux, les collèges et les écoles.

<sup>7</sup> Comprend les contributions fédérales et municipales aux investissements provinciaux dans l'infrastructure.

*Nota :* Les totaux peuvent ne pas correspondre à la somme des chiffres, qui ont été arrondis.

Source : Secrétariat du Conseil du Trésor de l'Ontario.

La fluctuation des dépenses prévues entre les chiffres provisoires de 2019-2020 et le plan de 2020-2021 résulte de l'échéancier des investissements historiques que fait le gouvernement et non de l'annulation de projets. Par exemple :

- le changement dans le secteur du transport en commun est principalement attribuable au calendrier des investissements prévus dans le programme d'expansion du service ferroviaire de GO;
- le changement dans le secteur de la santé est attribuable au calendrier du financement de divers projets d'envergure en voie d'achèvement dans les hôpitaux entre 2019-2020 et 2020-2021.

Tableau 2.10

**Certaines statistiques financières et économiques établies sur dix exercices<sup>1,2</sup>**  
 (en millions de dollars)

	2011-2012	2012-2013	2013-2014
<b>Revenus</b>	<b>116 401</b>	<b>120 319</b>	<b>122 955</b>
<b>Charges</b>			
Programmes	121 222	120 103	123 330
Intérêt sur la dette <sup>4</sup>	10 587	10 878	11 155
<b>Total des charges</b>	<b>131 809</b>	<b>130 981</b>	<b>134 485</b>
Réserve	—	—	—
<b>Excédent / (Déficit)</b>	<b>(15 408)</b>	<b>(10 662)</b>	<b>(11 530)</b>
Dette nette	241 912	259 947	276 169
Déficit accumulé	164 092	174 256	184 835
Produit intérieur brut (PIB) aux prix du marché	660 436	680 791	696 192
Revenu primaire des ménages	444 771	459 895	473 807
Population – juillet (en milliers) <sup>5</sup>	13 261	13 391	13 511
Dette nette par habitant (en dollars)	18 242	19 413	20 441
Revenu des ménages par habitant (en dollars)	33 539	34 345	35 069
Dette nette en pourcentage des revenus	207,8 %	216,0 %	224,6 %
Intérêt sur la dette en pourcentage des revenus	9,1 %	9,0 %	9,1 %
Dette nette en pourcentage du PIB	36,6 %	38,2 %	39,7 %
Déficit accumulé en pourcentage du PIB	24,8 %	25,6 %	26,5 %

<sup>1</sup> Les chiffres tiennent compte d'une modification des charges des régimes de retraite qui ont été calculées d'après les recommandations de la Commission d'enquête indépendante sur les finances de l'Ontario, comme l'explique la note 19 des états financiers consolidés des *Comptes publics de l'Ontario de 2017-2018*. Les montants relatifs à la dette nette et au déficit accumulé tiennent aussi compte de cette modification.

<sup>2</sup> Les revenus et les charges ont été retraités pour tenir compte des modifications suivantes, neutres sur le plan financier : i) présentation révisée des impôts fonciers prélevés aux fins scolaires, qui seront ajoutés aux revenus fiscaux; ii) reclassement de certaines entreprises publiques en autres organismes du gouvernement; iii) reclassement d'un certain nombre de mesures fiscales qui offrent un avantage financier dans le cadre du système fiscal et qui seront comptabilisées à titre de charges; iv) modification de la présentation des revenus provenant de tiers que tirent les hôpitaux, les conseils scolaires et les collèges et qui seront comptabilisés à titre de revenus.

<sup>3</sup> Les chiffres provisoires représentent les projections de la *Mise à jour économique et financière de mars 2020* pour l'exercice 2019-2020.

<sup>4</sup> L'intérêt sur la dette ne comprend pas les intérêts capitalisés durant la construction d'immobilisations corporelles, se chiffrant à 159 millions de dollars pour 2016-2017, à 157 millions de dollars pour 2017-2018, à 175 millions de dollars pour 2018-2019, à 476 millions de dollars pour 2019-2020 et à 234 millions de dollars pour 2020-2021.

<sup>5</sup> Les données sur la population sont celles en date du 1<sup>er</sup> juillet de l'exercice indiqué (p. ex., en 2011-2012, les données sur la population sont celles du 1<sup>er</sup> juillet 2011).

*Note :* Les totaux peuvent ne pas correspondre à la somme des chiffres, qui ont été arrondis.

Sources : Statistique Canada, ministère des Finances de l'Ontario et Secrétariat du Conseil du Trésor.

2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	Chiffres réels 2018-2019	Chiffres provisoires <sup>3</sup> 2019-2020	Plan 2020-2021
126 152	136 148	140 734	150 594	153 700	156 731	156 266
126 199	129 905	131 460	142 363	148 751	153 115	161 077
11 221	11 589	11 709	11 903	12 384	12 599	13 199
<b>137 420</b>	<b>141 494</b>	<b>143 169</b>	<b>154 266</b>	<b>161 135</b>	<b>165 714</b>	<b>174 276</b>
-	-	-	-	-	200	2 500
(11 268)	(5 346)	(2 435)	(3 672)	(7 435)	(9 184)	(20 510)
294 557	306 357	314 077	323 834	338 496	355 160	379 175
196 665	203 014	205 939	209 023	216 642	225 626	243 636
727 042	760 435	790 749	826 945	857 384	890 962	909 175
490 423	512 570	520 486	543 084	567 086	589 206	606 882
13 618	13 707	13 875	14 073	14 319	14 567	14 831
21 631	22 350	22 636	23 012	23 640	24 382	25 567
36 014	37 394	37 511	38 592	39 605	40 449	40 920
233,5 %	225,0 %	223,2 %	215,0 %	220,2 %	226,6 %	242,6 %
8,9 %	8,5 %	8,3 %	7,9 %	8,1 %	8,0 %	8,4 %
40,5 %	40,3 %	39,7 %	39,2 %	39,5 %	39,9 %	41,7 %
27,1 %	26,7 %	26,0 %	25,3 %	25,3 %	25,3 %	26,8 %

## Chapitre 2 : Mise à jour financière

## **Chapitre 3**

# **Emprunts et gestion de la dette**



## Introduction

La province a tiré parti de la forte demande de ses titres de créance et du maintien des faibles taux d'intérêt pour faire des emprunts anticipés de 4,1 milliards de dollars en 2019-2020. En empruntant au total 36,0 milliards de dollars en 2019-2020, ce qui est conforme aux prévisions du budget de 2019 et supérieur de 4,1 milliards de dollars à ce qui était prévu dans le document *Perspectives économiques et revue financière de l'Ontario 2019* (énoncé économique de l'automne 2019), la province a pu réduire de 4,1 milliards de dollars les emprunts à long terme devant être contractés en 2020-2021.

## Emprunts à long terme sur les marchés publics

Les emprunts à long terme de la province serviront principalement à financer les déficits, à refinancer la dette arrivant à échéance et à faire des investissements dans les immobilisations. La province augmentera quelque peu ses emprunts à court terme pour que le pourcentage de la dette totale en cours que représente la dette à court terme se situe toujours près du milieu de la fourchette de 6 % à 8 %, qui a été maintenue au cours des dix dernières années.

**Tableau 3.1**  
**Programme d'emprunt**  
(en milliards de dollars)

	Budget 2019	Variation en cours d'exercice	Chiffres provisoires <sup>1</sup> 2019-2020	Plan 2020-2021
Déficit/(Excédent)	10,3	(1,1)	9,2	20,5
Investissement dans les immobilisations	11,6	0,0	11,6	10,4
Redressements sans effet sur la trésorerie	(7,7)	0,7	(7,0)	(9,2)
Prêts à Infrastructure Ontario	0,2	(0,0)	0,2	0,3
Autres prêts/investissements nets	0,7	(0,3)	0,3	1,2
Dette arrivant à échéance/Rachats	27,5	(0,1)	27,4	26,6
<b>Total des besoins en matière de financement</b>	<b>42,5</b>	<b>(0,8)</b>	<b>41,7</b>	<b>49,7</b>
Diminution/(Augmentation) des emprunts à court terme	(1,2)	(1,8)	(3,0)	(2,0)
Augmentation/(Diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie <sup>2</sup>	(5,3)	(1,5)	(6,8)	–
Emprunts anticipés en 2019-2020	–	4,1	4,1	(4,1)
<b>Total des emprunts à long terme sur les marchés publics</b>	<b>36,0</b>	<b>(0,0)</b>	<b>36,0</b>	<b>43,6</b>

<sup>1</sup> Les chiffres provisoires sont les projections de la *Mise à jour économique et financière de mars 2020* pour l'exercice 2019-2020.

<sup>2</sup> Sans tenir compte des emprunts anticipés en 2019-2020.

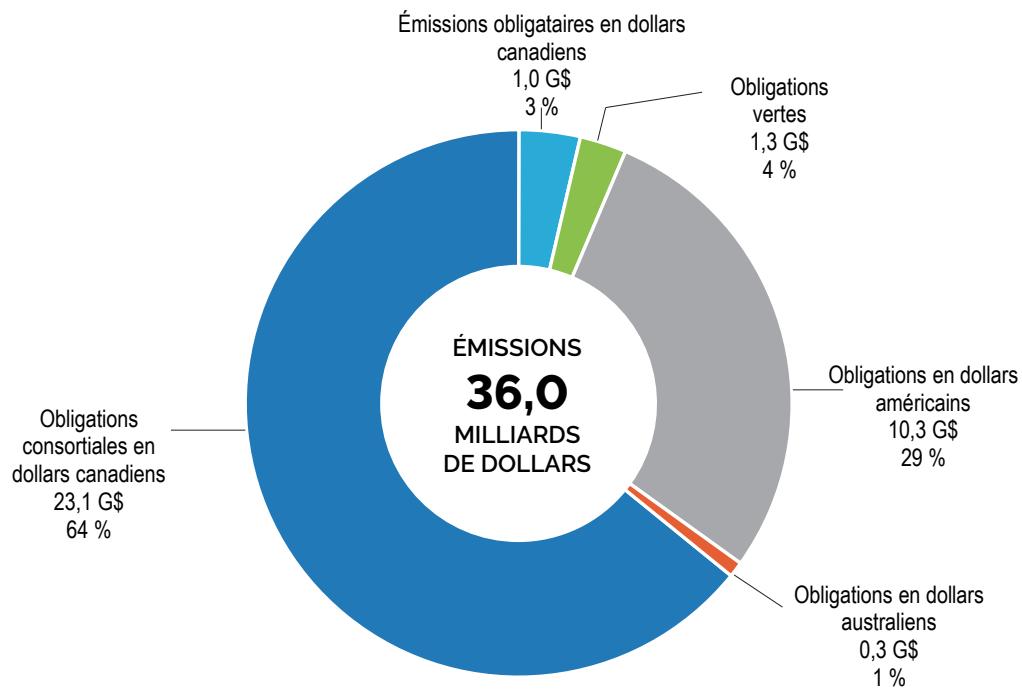
*Nota :* Les totaux peuvent ne pas correspondre à la somme des chiffres, qui ont été arrondis.

Source : Office ontarien de financement.

Le gouvernement demandera à l'Assemblée législative de lui accorder le pouvoir d'emprunter pour combler les besoins de la province.

Environ 71 % des emprunts de 2019-2020 ont été contractés en dollars canadiens, principalement par l'émission de 28 obligations consortiales et de deux obligations vertes. Ce pourcentage se situe dans la fourchette cible de la province pour les emprunts en dollars canadiens, qui est d'environ 70 % à 80 % des emprunts totaux pour l'exercice. La province conservera cette fourchette cible pour l'exercice 2020-2021, mais la modifiera, au besoin, compte tenu de la volatilité actuelle des marchés des capitaux.

**Graphique 3.1**  
**Emprunts, 2019-2020**

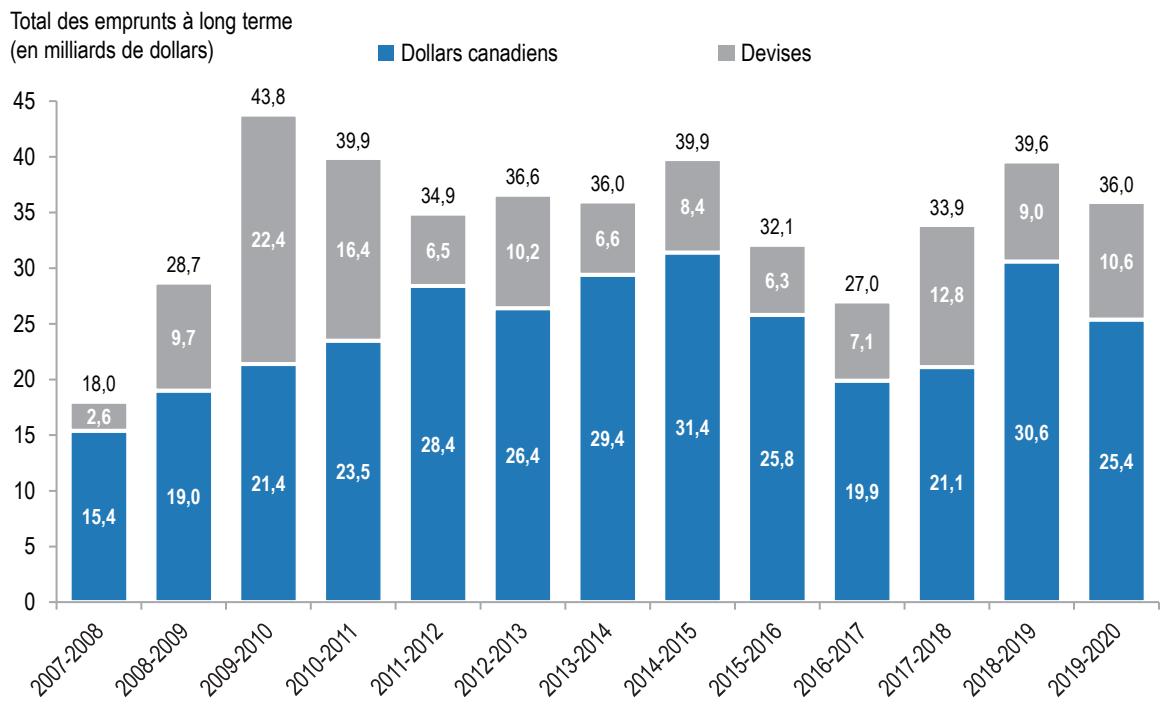


*Note :* Les totaux peuvent ne pas correspondre à la somme des chiffres, qui ont été arrondis.

Source : Office ontarien de financement.

Après le gouvernement du Canada, l'Ontario se classe toujours au deuxième rang des plus importants émetteurs d'obligations en dollars canadiens et fournit des liquidités aux investisseurs, même sur des marchés volatils. La province continuera également d'emprunter régulièrement dans des devises autres que le dollar canadien en vue de diversifier son bassin d'investisseurs. Cette façon de procéder aide à réduire les coûts globaux d'emprunt de l'Ontario et permet au gouvernement de continuer d'avoir accès à du capital si les conditions du marché canadien deviennent moins favorables.

## Graphique 3.2 Emprunts en dollars canadiens et en devises



*Nota :* Les totaux peuvent ne pas correspondre à la somme des chiffres, qui ont été arrondis.

Source : Office ontarien de financement.

## Programme des obligations vertes

Les obligations vertes constituent toujours un aspect essentiel du programme d'emprunt de l'Ontario et un outil important utilisé pour financer les initiatives de transport en commun, l'infrastructure résistant aux phénomènes météorologiques extrêmes, ainsi que les projets d'efficacité énergétique et de conservation de l'énergie. Les produits générés par les obligations vertes de l'Ontario financent des catégories de projets qui s'alignent sur sept des Objectifs de développement durable des Nations Unies.

Pour la première fois, la province a émis deux séries d'obligations vertes au cours du même exercice. Le 14 février 2020, elle a émis sa septième série d'obligations vertes d'une valeur de 500 millions de dollars. Neuf projets ont été choisis pour recevoir des fonds de ces obligations, dont le projet de protection des terres portuaires, qui est le premier projet à recevoir des fonds générés par les obligations vertes dans la catégorie Adaptation au climat et résilience du Cadre des obligations vertes de l'Ontario. La province a émis sa sixième série d'obligations vertes d'une valeur de 750 millions de dollars le 27 novembre 2019, ce qui a permis de générer des fonds pour le train léger sur rail (TLR) Eglinton Crosstown et l'expansion de GO Transit.

L'Ontario est actuellement le plus important émetteur d'obligations vertes en dollars canadiens, avec sept séries totalisant 5,25 milliards de dollars, 4,75 milliards de dollars de ces obligations étant actuellement en circulation. La province planifie de continuer à émettre des obligations vertes pour la période 2020-2021, en dollars canadiens et, selon les conditions du marché, dans une autre devise.

## Coût de la dette

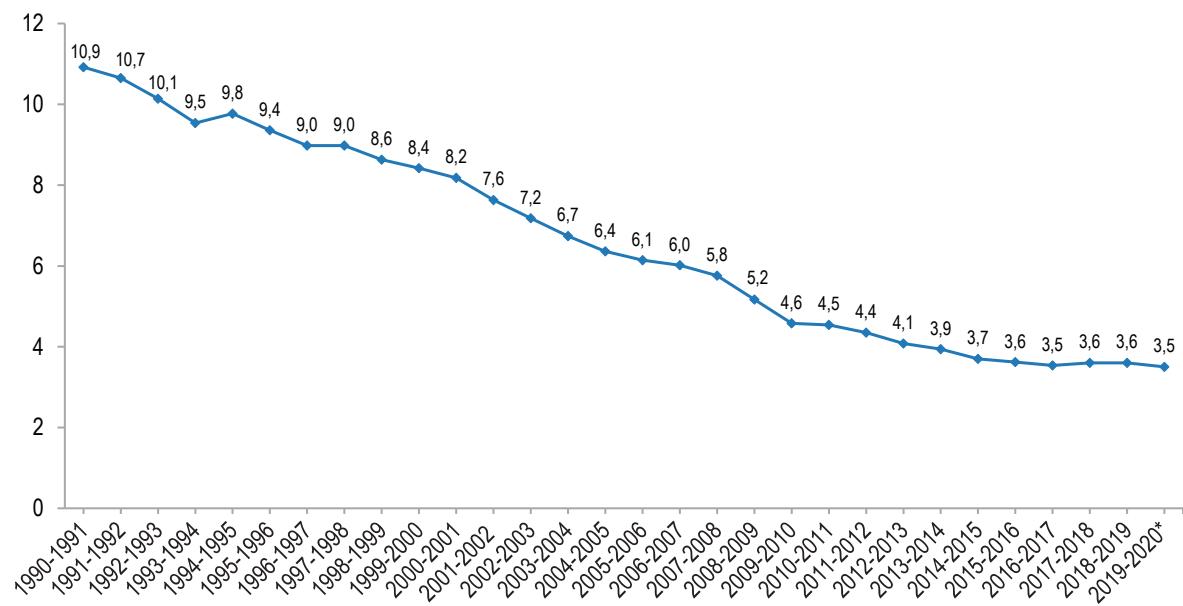
On prévoit que l'Ontario paiera 13,2 milliards de dollars en frais d'intérêt en 2020-2021. L'intérêt sur la dette est le quatrième poste de charges en importance de la province, dépassé seulement par ceux des soins de santé, de l'éducation et des services sociaux.

La baisse des taux d'intérêt sur une période de 30 ans a signifié que l'intérêt sur la dette n'a pas augmenté aussi rapidement que la dette de la province, même pendant la décennie qui a suivi la crise financière de 2008, bien que le fardeau de la dette de l'Ontario ait plus que doublé depuis 2008-2009. Le graphique 3.3 illustre le taux d'intérêt effectif à la baisse que paie la province sur son portefeuille de dette totale.

**Graphique 3.3**

### Taux d'intérêt effectif (moyenne pondérée) sur la dette totale

En pourcentage



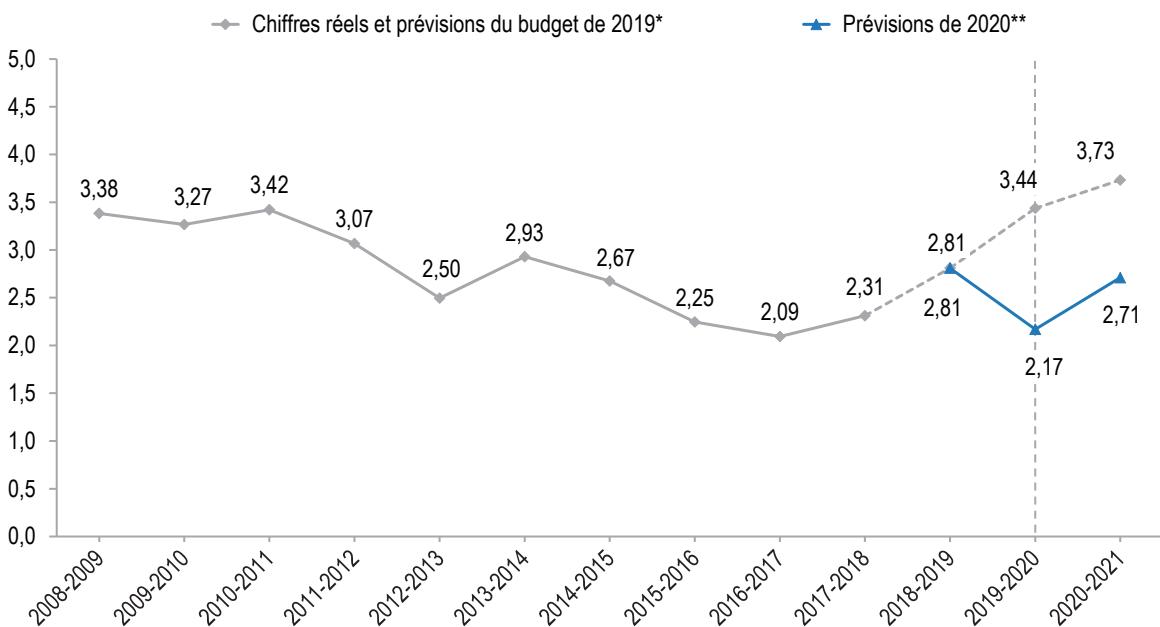
\*En date du 28 février 2020.

Sources : Comptes publics de l'Ontario (de 1990-1991 à 2018-2019) et Office ontarien de financement.

Les taux d'intérêt que la province doit payer sur la dette contractée ou refinancée sont toujours à des niveaux se rapprochant des creux historiques. Le graphique 3.4 illustre les taux créditeurs passés de la dette contractée et les prévisions prudentes utilisées pour estimer le coût des emprunts ou les frais d'intérêt futurs.

#### Graphique 3.4 Taux créditeurs annuels moyens de l'Ontario

En pourcentage



\*Les chiffres de 2019-2020 et 2020-2021 sont les prévisions du budget de 2019.

\*\*Le coût réel d'emprunt pour 2019-2020 est celui du 28 février 2020.

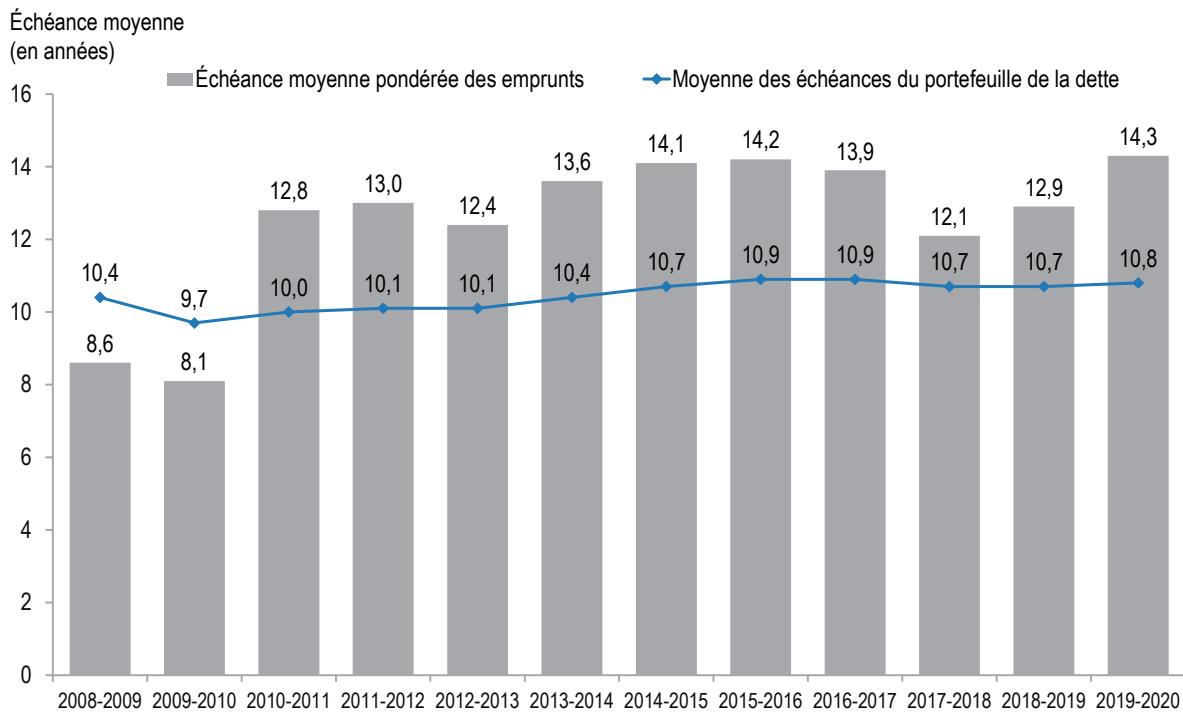
Sources : Comptes publics de l'Ontario et Office ontarien de financement.

Le coût moyen des emprunts de la province en 2020-2021 s'établira, selon les prévisions, à 2,71 %. Ce sont des projections que la province estime prudentes vu la volatilité des marchés des capitaux. La Réserve fédérale des États-Unis et la Banque du Canada ont toutes deux réduit leurs taux d'intérêt en mars. Un changement de un point de pourcentage des taux d'intérêt, à la hausse ou à la baisse, par rapport à ce qui est actuellement prévu entraînerait une variation correspondante des frais d'intérêt de la province de plus de 400 millions de dollars au cours de la première année complète.

La province a également protégé ses projections de l'intérêt sur la dette contre les répercussions d'éventuelles hausses des taux d'intérêt au cours des années à venir en prolongeant la période de remboursement de la dette. Au début de l'exercice 2010-2011, en vue de tirer profit des faibles taux d'intérêt et de réduire les risques de refinancement, l'Ontario a émis des obligations de 30 ans ou plus d'une valeur de 91,1 milliards de dollars, ce qui représentait environ le quart de la dette totale, dont 10,9 milliards de dollars en 2019-2020.

Par conséquent, la moyenne de l'échéance du portefeuille de la dette provinciale a été prolongée, étant passée de 9,7 ans en 2009-2010 à 10,8 ans en 2019-2020. La province surveille les taux d'intérêt tous les jours. Étant donné que ces taux sont faibles, le plan actuel consiste toujours à prolonger l'échéance de la dette de la province, sous réserve de la demande des investisseurs.

**Graphique 3.5**  
**Échéance moyenne pondérée des emprunts**



Source : Office ontarien de financement.

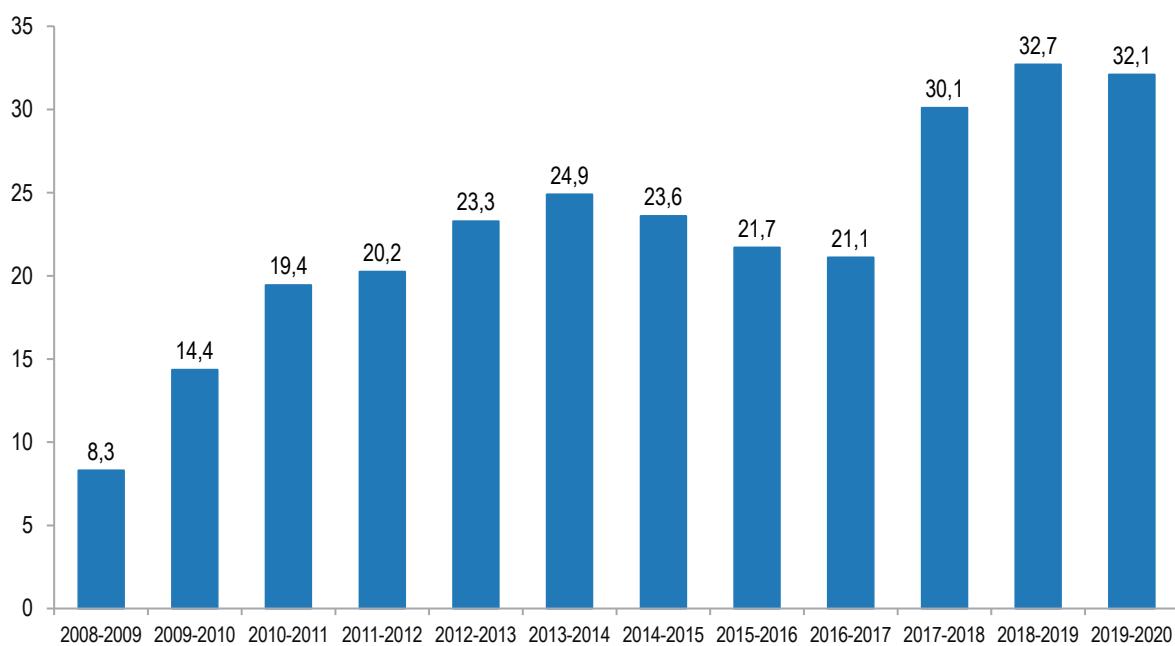
## Assurer des niveaux de liquidités adéquats

Au sortir de la crise financière de 2008, la province a répondu à la demande des investisseurs en émettant, à compter de 2009-2010, un nombre considérable d'obligations intérieures de référence de 10 et 30 ans d'une grande liquidité. Cela a permis de réduire les coûts d'emprunt de l'Ontario tout en accroissant l'accès de la province à du capital. Toutefois, en raison de ces importantes émissions d'obligations, la province fait face à des sorties de fonds considérables certains jours au lieu d'avoir à respecter des échéances et des paiements d'intérêt mieux répartis tout au long de l'année. En prévision de ce besoin de réserves de trésorerie pour faire face à ces sorties de fonds, la province a accru ces réserves, comme l'illustre le graphique 3.6.

Le gouvernement soupèse l'objectif d'atténuer le coût des réserves de liquidités en regard du besoin d'assurer la suffisance permanente de trésorerie pour régler ses factures, refinancer la dette arrivant à échéance et payer l'intérêt. La province a obtenu un financement anticipé considérable pour l'exercice à venir et détient d'importantes réserves de liquidités pour faire face aux périodes de volatilité sur les marchés des capitaux, comme cela se produit actuellement.

**Graphique 3.6**  
**Moyenne des niveaux de liquidités non affectées**

En milliards de dollars



Source : Office ontarien de financement.

## Tableaux financiers consolidés

Tableau 3.2

### Dette nette et déficit accumulé

(en millions de dollars)

	2015-2016	2016-2017	2017-2018	Chiffres réels 2018-2019	Chiffres prov. <sup>1</sup> 2019-2020	Plan 2020-2021
<b>Dette<sup>2</sup></b>						
Dette contractée sur les marchés publics						
Obligations <sup>3</sup>	293 935	299 356	315 247	334 940	343 847	361 497
Bons du Trésor	13 921	16 120	17 528	17 546	19 927	21 927
Billets de trésorerie américains <sup>3</sup>	6 987	5 369	3 865	3 863	4 482	4 482
Infrastructure Ontario (IO) <sup>4</sup>	300	300	300	300	300	300
Autre	301	296	287	292	256	244
<b>Total – Dette contractée sur les marchés publics</b>	<b>315 444</b>	<b>321 441</b>	<b>337 227</b>	<b>356 941</b>	<b>368 812</b>	<b>388 450</b>
Dette interne	11 969	11 661	11 433	11 039	10 005	9 306
<b>Dette totale</b>	<b>327 413</b>	<b>333 102</b>	<b>348 660</b>	<b>367 980</b>	<b>378 817</b>	<b>397 756</b>
Moins : Portefeuille d'obligations et de bons du Trésor de l'Ontario	(7 663)	(8 832)	(11 775)	(13 716)	(7 621)	(85)
<b>Dette totale révisée</b>	<b>319 750</b>	<b>324 270</b>	<b>336 885</b>	<b>354 264</b>	<b>371 196</b>	<b>397 671</b>
Trésorerie et placements temporaires, excluant le secteur parapublic <sup>5</sup>	(18 102)	(14 590)	(19 571)	(26 250)	(26 805)	(30 241)
<b>Dette totale moins la trésorerie et les placements temporaires</b>	<b>301 648</b>	<b>309 680</b>	<b>317 314</b>	<b>328 014</b>	<b>344 391</b>	<b>367 430</b>
Autres (actifs)/passifs nets <sup>6</sup>	(10 415)	(9 991)	(6 791)	(3 422)	(1 530)	(159)
Dette nette du secteur parapublic	15 124	14 388	13 311	13 904	12 299	11 904
<b>Dette nette</b>	<b>306 357</b>	<b>314 077</b>	<b>323 834</b>	<b>338 496</b>	<b>355 160</b>	<b>379 175</b>
Actifs non financiers <sup>7</sup>	(103 343)	(108 138)	(114 811)	(121 854)	(129 534)	(135 539)
<b>Déficit accumulé</b>	<b>203 014</b>	<b>205 939</b>	<b>209 023</b>	<b>216 642</b>	<b>225 626</b>	<b>243 636</b>

<sup>1</sup> Les chiffres provisoires sont les projections de la *Mise à jour économique et financière de mars 2020* pour l'exercice 2019-2020.

<sup>2</sup> Y compris la dette contractée par la province et tous les organismes du gouvernement.

<sup>3</sup> Tous les soldes sont exprimés en dollars canadiens et tiennent compte de l'effet des contrats dérivés connexes.

<sup>4</sup> La dette provisoire d'IO pour 2019-2020 se compose des Obligations pour le renouvellement de l'infrastructure (300 millions de dollars). Cette dette n'est pas garantie par la province.

<sup>5</sup> Est exclu de la trésorerie le portefeuille d'obligations et de bons du Trésor de l'Ontario.

<sup>6</sup> Les autres (actifs)/passifs nets comprennent les débiteurs, les prêts en cours, les avances et les investissements dans les entreprises publiques contrebalancés par les créateurs, les charges à payer, le revenu et les apports en capital reportés, les régimes de retraite et les autres avantages sociaux futurs, et les autres passifs.

<sup>7</sup> Les actifs non financiers comprennent les immobilisations corporelles de la province et du secteur parapublic.

Source : ministère des Finances de l'Ontario.

**Annexe**

# **Les mesures fiscales en détail**



## Aperçu

La présente annexe contient des renseignements précis sur les mesures fiscales que le gouvernement propose dans le cadre de cette mise à jour économique et financière.

### **Doubler temporairement l'exonération au titre de l'impôt-santé des employeurs**

L'impôt-santé des employeurs est une cotisation sociale que versent les employeurs sur leur masse salariale annuelle totale en Ontario et dont le taux maximal est de 1,95 %.

Les employeurs du secteur privé ayant une masse salariale annuelle totale en Ontario de moins de 5 millions de dollars sont actuellement admissibles à une exonération de cet impôt sur la première tranche de 490 000 \$ de la rémunération qu'ils versent. Cette exonération fait en sorte qu'environ 85 % des employeurs du secteur privé ne paient pas d'impôt-santé des employeurs.

Les employeurs du secteur privé, à l'exception des organismes de bienfaisance enregistrés, ayant une masse salariale annuelle totale de plus de 5 millions de dollars en Ontario et les employeurs du secteur public ne sont pas admissibles à cette exonération.

Afin d'offrir une aide financière immédiate aux employeurs au moment où leurs activités sont touchées par l'élosion de la COVID-19, le gouvernement propose de hausser rétroactivement le plafond de la masse salariale pouvant être exonérée, pour le faire passer de 490 000 \$ à 1 million de dollars pour 2020. Ce plafond serait ramené à son niveau actuel de 490 000 \$ le 1<sup>er</sup> janvier 2021.

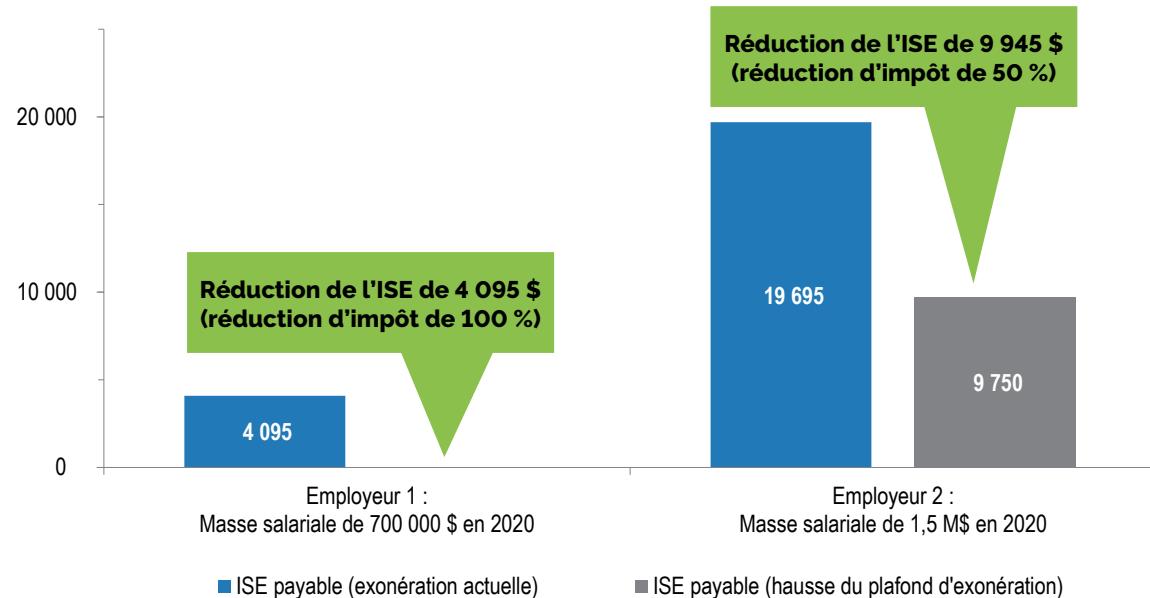
La hausse du plafond d'exonération à 1 million de dollars procurerait un allégement additionnel de l'impôt-santé des employeurs pouvant atteindre 9 945 \$ par employeur admissible, ce qui pourrait porter l'allégement total à ce titre à un montant maximal de 19 500 \$. Environ 57 000 employeurs du secteur privé verrraient leur impôt-santé réduit, et, de ce nombre, environ 30 000 n'en paieraient pas du tout en 2020.

Le graphique A.1 montre des exemples de l'allégement que la mesure proposée procurerait aux employeurs du secteur privé de l'Ontario.

Graphique A.1

## Exemples d'allégement fiscal accordé par une hausse du plafond de l'exonération au titre de l'impôt-santé des employeurs (ISE)

ISE payable en 2020 (\$)



*Nota :* Les deux employeurs sont des employeurs non associés du secteur privé.

Source : ministère des Finances de l'Ontario.

## Fournir un allégement au titre des intérêts et des pénalités au moment où les entreprises de l'Ontario en ont le plus besoin

Le gouvernement aide les entreprises partout dans la province à se concentrer sur le bien-être de leurs employés et la poursuite de leurs activités en cette période d'incertitude causée par l'élosion de la COVID-19.

À compter du 1<sup>er</sup> avril 2020, et ce, pour une période de cinq mois jusqu'au 31 août 2020, les intérêts et pénalités normalement exigés des entreprises qui soumettent des déclarations et versements tardifs dans le cadre de certains programmes fiscaux administrés par la province ne seront pas appliqués. Ces programmes sont les suivants :

- impôt-santé des employeurs;
- taxe sur le tabac;
- taxe sur les carburants;
- taxe sur l'essence;
- taxe sur la bière, le vin et les spiritueux;
- impôt sur l'exploitation minière;
- impôt sur les primes d'assurance;
- Entente internationale concernant la taxe sur les carburants;
- taxe de vente au détail sur les contrats d'assurance et les régimes d'avantages sociaux;
- taxe sur le pari mutuel.

Toutes les entreprises ontariennes qui sont tenues de produire des déclarations et de faire des versements dans le cadre de ces programmes pourront bénéficier de cette période de grâce, durant laquelle les pénalités et intérêts normalement imposés en cas de retard ne s'appliqueront pas. Cette initiative se greffe aux mesures d'allégement au titre des soldes d'impôt dus que le gouvernement fédéral a annoncées le 18 mars 2020.

Les entreprises n'auront pas à justifier les raisons de leur retard ni à aviser le ministère des Finances de l'Ontario de leur incapacité à respecter les dates limites.

On estime que cette mesure contribuera à fournir jusqu'à 6 milliards de dollars pour soutenir les besoins de liquidités d'environ 100 000 entreprises ontariennes. En outre, cela devrait permettre aux entreprises d'économiser jusqu'à 25 millions de dollars en intérêts et pénalités durant la période de grâce.

## **Instaurer un crédit d'impôt pour l'investissement dans le développement régional**

Le gouvernement propose d'instaurer un crédit d'impôt remboursable de 10 % pour les sociétés, soit le crédit d'impôt pour l'investissement dans le développement régional.

### ***Sociétés admissibles***

Une société privée sous contrôle canadien qui fait des investissements admissibles dans des immobilisations prêtées à être mises en service dans certaines régions de l'Ontario le 25 mars 2020 ou après cette date serait admissible à ce crédit d'impôt.

Des immobilisations amortissables sont « prêtées à être mises en service » dans l'année d'imposition où, selon les règles établies dans la *Loi de l'impôt sur le revenu* du Canada, un contribuable peut commencer à demander une déduction pour amortissement à leur égard.

### ***Investissements admissibles***

Les investissements admissibles désigneraient les dépenses admissibles faites au titre de biens appartenant à la catégorie 1 et à la catégorie 6 aux fins du calcul de la déduction pour amortissement. Ces investissements comprendraient les dépenses engagées pour construire, rénover ou acquérir certains immeubles commerciaux et industriels admissibles et d'autres biens.

### ***Exigence en matière de dépenses***

Le crédit d'impôt s'appliquerait aux dépenses de plus de 50 000 \$, jusqu'à concurrence de 500 000 \$, pour les investissements admissibles dans des immobilisations prêtées à être mises en service par une société privée sous contrôle canadien dans l'année d'imposition.

### ***Examen triennal***

Le gouvernement propose qu'un examen obligatoire ait lieu tous les trois ans. Cet examen évaluerait l'efficacité, le fardeau d'observation et les coûts administratifs du crédit.

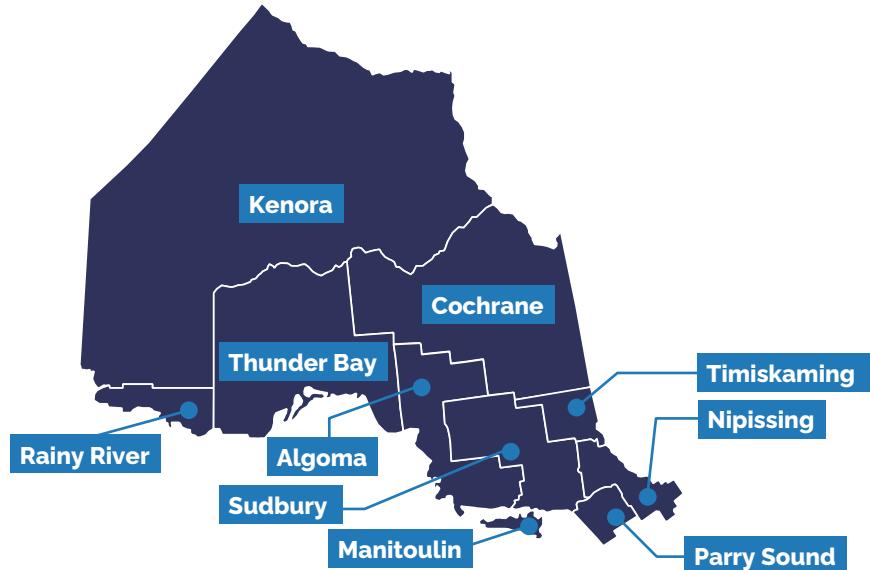
## Régions admissibles

Les régions de la province où des investissements seraient admissibles sont les suivantes :

- Cité de Kawartha Lakes
- Comté de Bruce
- Comté d'Elgin, comprenant la cité de St. Thomas
- Comté d'Essex, comprenant la cité de Windsor et le canton de Pelee
- Comté de Frontenac, comprenant la cité de Kingston
- Comté de Grey
- Comté de Haliburton
- Comté de Hastings, comprenant la cité de Belleville et la cité de Quinte West
- Comté de Huron
- Comté de Lambton
- Comté de Lanark, comprenant la ville de Smiths Falls
- Comté de Lennox et Addington
- Comté de Middlesex, comprenant la cité de London
- Comté de Northumberland
- Comté d'Oxford
- Comté de Perth, comprenant la cité de Stratford et la ville de St. Marys
- Comté de Peterborough, comprenant la cité de Peterborough
- Comté de Prince Edward
- Comté de Renfrew, comprenant la cité de Pembroke
- District d'Algoma
- District de Cochrane
- District de Kenora
- District de Manitoulin
- District de Muskoka
- District de Nipissing
- District de Parry Sound
- District de Rainy River
- District de Sudbury, comprenant la cité du Grand Sudbury
- District de Thunder Bay
- District de Timiskaming
- Municipalité de Chatham-Kent
- Comtés unis de Leeds et Grenville, comprenant la cité de Brockville, la ville de Gananoque et la ville de Prescott
- Comtés unis de Prescott et Russell
- Comtés unis de Stormont, Dundas et Glengarry, comprenant la cité de Cornwall

Graphique A.2

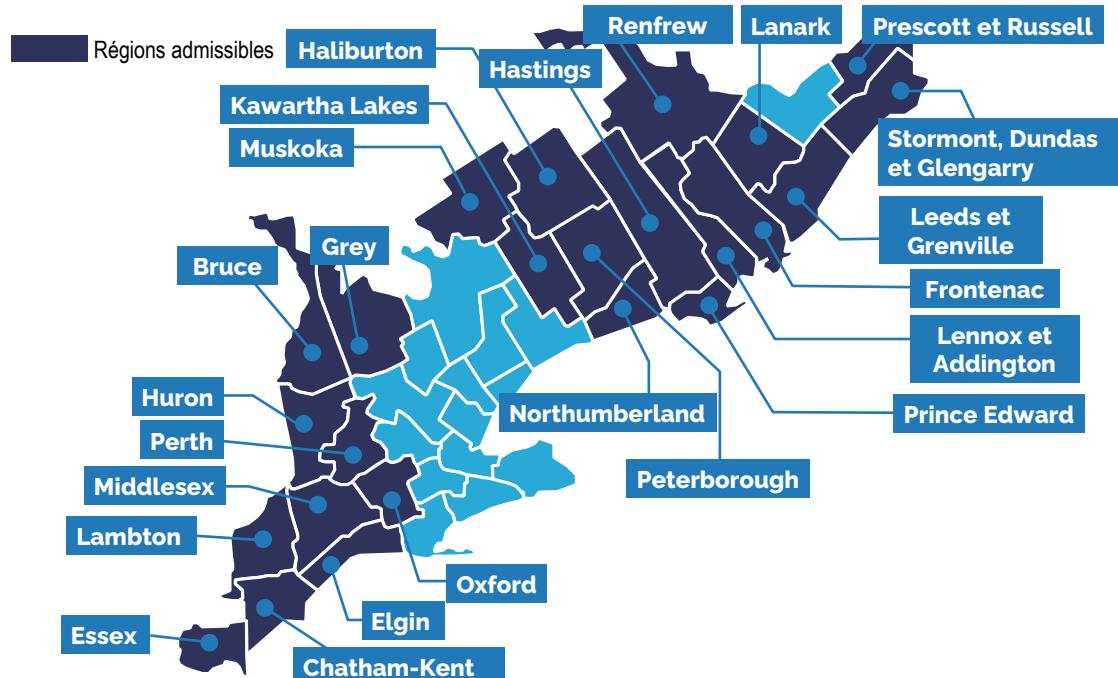
### Nord de l'Ontario : Régions admissibles au crédit d'impôt pour l'investissement dans le développement régional



Source : ministère des Finances de l'Ontario.

Graphique A.3

### Sud de l'Ontario : Régions admissibles au crédit d'impôt pour l'investissement dans le développement régional



Source : ministère des Finances de l'Ontario.

## Reporter la mise à jour prévue de l'évaluation foncière

Le gouvernement reporte les nouvelles évaluations foncières qui étaient prévues pour 2021.

Ainsi, les administrations municipales pourront consacrer leurs ressources aux initiatives de santé publique cruciales et aux autres efforts déployés pour gérer les interventions locales face à l'éclosion de la COVID-19. Cette mesure apportera également de la stabilité aux contribuables fonciers et aux municipalités de la province.

L'impôt foncier est basé sur la valeur imposable des biens-fonds et, en Ontario, cette valeur est actualisée tous les quatre ans. La mise à jour de l'évaluation foncière devait être effectuée par la Société d'évaluation foncière des municipalités (MPAC) en 2020 pour l'année d'imposition 2021, ce qui signifie que la MPAC aurait dû commencer à envoyer de nouveaux avis d'évaluation aux propriétaires de plus de cinq millions de biens-fonds à compter du printemps.

Toutefois, compte tenu des défis uniques et imprévus auxquels font face l'ensemble des municipalités, résidents et entreprises en 2020, le gouvernement reporte cette mise à jour. Ainsi, les évaluations pour l'année d'imposition 2021 continueront d'être basées sur la date d'évaluation en vigueur pour l'année d'imposition 2020.

Cette mesure n'aura pas d'incidence financière sur les municipalités puisque la MPAC continuera de veiller à la tenue et à la mise à jour du rôle d'évaluation pour prendre en compte les changements, tels que la construction de nouveaux biens-fonds.

Ce report fournira également l'occasion de se pencher plus avant sur les conseils qui découleront de l'examen de l'évaluation et de l'imposition foncières actuellement en cours. Cet examen vise à recueillir les observations des parties prenantes sur les moyens de soutenir un climat d'affaires concurrentiel et d'accroître l'exactitude et la stabilité des évaluations foncières. Cette rétroaction servira à l'élaboration de politiques en vue de la prochaine mise à jour de l'évaluation foncière.

## Sommaire des mesures

Le tableau A.1 montre les incidences financières des nouvelles mesures annoncées dans la présente mise à jour économique et financière.

**Tableau A.1**  
**Sommaire des mesures**  
**(en millions de dollars)**

	2019-2020	2020-2021
<b>Nouvelles mesures</b>		
Doubler temporairement l'exonération au titre de l'impôt-santé des employeurs	90	265
Fournir un allégement au titre des intérêts et pénalités dans le cadre de certains programmes fiscaux administrés par la province	–	25
Instaurer un crédit d'impôt pour l'investissement dans le développement régional*	–	25
Reporter la mise à jour prévue de l'évaluation foncière	ND	ND
<b>Cout fiscal total des mesures</b>	<b>90</b>	<b>315</b>

*Nota :* Les chiffres indiquent le coût fiscal de l'avantage procuré aux particuliers, aux familles et aux entreprises.

Le tiret « – » indique un montant nul.

\* À titre de crédit d'impôt remboursable, le crédit d'impôt proposé pour l'investissement dans le développement régional serait une charge imputée au ministère du Développement économique, de la Création d'emplois et du Commerce de l'Ontario.

Source : ministère des Finances de l'Ontario.



**ISBN** 978-1-4868-4374-9 (IMPRIMÉ)

**ISBN** 978-1-4868-4375-6 (HTML)

**ISBN** 978-1-4868-4376-3 (PDF)

©Imprimeur de la Reine pour l'Ontario, 2020